

---

## ANALYSE DU MÉTIER ÉCLAIRAGISTE DE PLATEAU

produite par

Édu Conseil

aqtis

  
CORHC  
Conseil québécois des  
ressources humaines en culture  
Comité sectoriel de main-d'œuvre de la culture

Emploi  
Québec 

---



---

## Équipe de production à la société Éduconseil inc.

### Chargé de projet

Gilbert Rousseau  
Président

### Ressource-conseil auprès de l'équipe de production et porte-parole de la société auprès du Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec

Lise Horth  
Directrice générale

### Lecture du rapport

Sarah Bernard  
Rédactrice-réviseure

## Suivi du projet visant la mise au point d'un Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour le métier Éclairagiste de plateau

### Gestion du projet

Lucille Demers  
Responsable du Programme de perfectionnement professionnel  
Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec

### Chargé de projet, jusqu'au mois d'août 2003

Benoît Dubreuil  
Expert-conseil auprès du Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec

### Membres du Comité des personnes-ressources associées au projet

Nicolas Breton  
Expert du métier  
Association des professionnel-le-s de la vidéo du Québec

Yves Charbonneau

Expert du métier  
Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec

### Membres du Comité de travail

Marie-Alfred Aribo, jusqu'au mois de septembre 2003  
Conseillère  
Direction du développement des compétences en milieu de travail  
Emploi-Québec

Louise Brunet  
Conseillère en développement professionnel  
Conseil québécois des ressources humaines en culture

Yves Charbonneau  
Expert du métier  
Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec

Nathalie Daigneault, depuis novembre 2003  
Directrice adjointe aux relations de travail  
Association des producteurs de films et de télévision du Québec

Lucille Demers  
Responsable du Programme de perfectionnement professionnel  
Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec

Anne-Marie Gervais, depuis septembre 2003  
Conseillère  
Direction du développement des compétences en milieu de travail  
Emploi-Québec

Jean-Marc Hébert, jusqu'au mois de novembre 2003  
Conseiller en relations de travail  
Association des producteurs de films et de télévision du Québec

Catherine Loumède  
Directrice politique  
Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec

Michel-Charles Major  
Directeur général  
Association des professionnel-le-s de la vidéo du Québec

Luc Simard  
Président  
Association des professionnel-le-s de la vidéo du Québec

## Membres du Comité d'orientation

Marie-Alfred Aribo, jusqu'au mois de septembre 2003  
Conseillère  
Direction du développement des compétences en milieu de travail  
Emploi-Québec

Paul Bourque  
Directeur de production  
Zone 3

Nicolas Breton  
Expert du métier  
Association des professionnel-le-s de la vidéo du Québec

Louise Brunet  
Conseillère en développement professionnel  
Conseil québécois des ressources humaines en culture

Yves Charbonneau  
Expert du métier  
Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec

Madeleine Côté, depuis novembre 2003  
Responsable de secteur  
Secteur de la formation professionnelle et technique  
Ministère de l'Éducation

Nathalie Daigneault, depuis novembre 2003  
Directrice adjointe aux relations de travail  
Association des producteurs de films et de télévision du Québec

Lucille Demers  
Responsable du Programme de perfectionnement professionnel  
Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec

Benoît Dubreuil, jusqu'au mois d'août 2003  
Expert-conseil auprès du Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec

Bernard Dufour  
Conseiller  
Commission de la santé et de la sécurité du travail

Daniel Filteau  
Producteur  
PROD MAG2

Anne-Marie Gervais, depuis septembre 2003  
Conseillère  
Direction du développement des compétences en milieu de travail  
Emploi-Québec

Jean-Marc Hébert, jusqu'au mois de novembre 2003  
Conseiller en relations de travail  
Association des producteurs de films et de télévision du Québec

Maurice Hughes  
Conseiller  
Direction générale adjointe à l'intervention sectorielle  
Emploi-Québec

Guylaine Lévesque  
Conseillère  
Ministère de la Culture et des Communications

Catherine Loumède  
Directrice politique  
Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec

Michel-Charles Major  
Directeur général  
Association des professionnel-le-s de la vidéo du Québec

Lucie Michon, jusqu'en novembre 2003  
Responsable de secteur  
Secteur de la formation professionnelle et technique  
Ministère de l'Éducation

Luc Simard  
Président  
Association des professionnel-le-s de la vidéo du Québec

Le Conseil québécois des ressources humaines  
en culture (CQRHC)  
1450, City Councillors  
Bureau 440  
Montréal (Québec)  
H3A 2E6

Téléphone 1-877-475-6287 ou (514) 499-3456  
Télécopieur (514) 499-3632  
Courriel [cqrhc@cqrhc.com](mailto:cqrhc@cqrhc.com)  
Adresse Internet [www.cqrhc.com](http://www.cqrhc.com)

© AQTIS et CQRHC

ISBN-10 2-923021-01-0  
ISBN-13 978-2-923021-01-0

Dépôt légal – Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2005

Le CQRHC est financé par Emploi-Québec.

---

## AVERTISSEMENT LIMINAIRE

Le présent document est issu du rapport de l'analyse du métier Éclairagiste de plateau, laquelle a été produite en lien avec l'élaboration du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour le métier et adoptée en décembre 2003 par les membres du Comité d'orientation associé au PAMT. La production du document vise à donner suite aux modifications apportées au découpage du métier qui est passé de quatre à trois classes en raison de la demande formulée par Emploi-Québec de retirer du projet d'apprentissage la classe se rapportant au raccordement à la source. De fait, il est devenu nécessaire d'adapter le résultat de l'analyse présentée dans le rapport produit en 2003 en fonction du nouveau découpage du métier pour faire en sorte que l'analyse du métier demeure, comme il se doit, une référence pertinente à l'occasion de la mise en œuvre du PAMT pour le métier Éclairagiste de plateau dans le milieu de la production cinématographique et télévisuelle au Québec.

Par ailleurs, il importe de signaler qu'au moment où l'analyse du métier a été produite, soit au cours de l'année 2003, deux organismes représentaient les éclairagistes de plateau. Il s'agit du Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec et de l'Association des professionnel-le-s de la vidéo du Québec, qui ont fusionné en octobre 2004 pour former l'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son.



---

## REMERCIEMENTS

Les membres de l'équipe de production de l'analyse à la société Éduconseil inc. tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont permis de recueillir les données utiles pour satisfaire aux exigences du mandat et qui, de ce fait, ont contribué au succès du projet. Tout particulièrement, les remerciements de l'équipe s'adressent aux éclairagistes de plateau qui ont participé à l'analyse. Les remerciements de l'équipe s'adressent également à Nicolas Breton et Yves Charbonneau, lesquels ont été associés à la production de l'analyse à titre d'experts du métier et de personnes-ressources.

Les membres de l'équipe tiennent aussi à exprimer leur reconnaissance envers la responsable du projet et le chargé de projet au Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec, Lucille Demers et Benoît Dubreuil, de même qu'envers les membres du Comité de travail et du Comité d'apprentissage. La confiance que ces personnes ont témoignée à l'égard de l'équipe, leur collaboration aux travaux ainsi que leurs précieux conseils ont grandement contribué à favoriser un climat de travail propre à assurer le succès du projet.



---

## TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE.....	XI
PRÉSENTATION DU DOCUMENT.....	I
<i>1 Le mandat à réaliser et la méthode suivie pour le mener à bien.....</i>	<i>3</i>
1.1 Le mandat.....	3
1.2 La méthode.....	3
<i>2 Le contexte général de l'exercice du métier Éclairagiste de plateau.....</i>	<i>7</i>
2.1 La définition des classes rattachées à l'exercice du métier.....	7
2.2 Le contexte de l'exercice du métier Éclairagiste de plateau.....	11
2.2.1 L'environnement de travail.....	11
2.2.2 Les ressources utilisées.....	12
2.3 Les tendances de développement.....	15
2.4 Les exigences particulières liées à l'exercice du métier.....	15
<i>3 Les éléments liés à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe C.....</i>	<i>17</i>
3.1 Le contexte de travail.....	17
3.2 L'inventaire des fonctions, des tâches et des activités.....	18
3.3 Le répertoire des savoirs utiles à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe C.....	24
3.3.1 Les savoirs liés aux compétences particulières.....	24
3.3.2 Les savoirs liés aux compétences génériques.....	26
<i>4 Les éléments liés à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe B.....</i>	<i>29</i>
4.1 Le contexte de travail.....	29
4.2 L'inventaire des fonctions, des tâches et des activités.....	30
4.3 Le répertoire des savoirs utiles à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe B.....	38
4.3.1 Les savoirs liés aux compétences particulières.....	38
4.3.2 Les savoirs liés aux compétences génériques.....	40
<i>5 Les éléments liés à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe A.....</i>	<i>43</i>
5.1 Le contexte de travail.....	43
5.2 L'inventaire des fonctions, des tâches et des activités.....	44
5.3 Le répertoire des savoirs utiles à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe A.....	53
5.3.1 Les savoirs liés aux compétences particulières.....	53
5.3.2 Les savoirs liés aux compétences génériques.....	55



---

## GLOSSAIRE

### Alimentation électrique

Action d'alimenter en électricité un circuit ou un appareil

### Ampère

Unité de courant électrique

### Branchement

Action de relier un circuit électrique ou un appareil à la source au moyen d'une fiche

### Brancher

Relier un appareil à une source électrique, ou à un autre appareil, au moyen d'une fiche

### Charge

Élément d'un circuit qui consomme de l'électricité

### Circuit d'alimentation

Partie du RTDÉ qui va de la source principale aux premiers éléments de distribution

### Circuit de distribution

Partie du RTDÉ qui va de la fin du circuit d'alimentation aux charges

### Circuit électrique

Ensemble de dispositifs ou de milieux dans lesquels peuvent circuler des courants électriques

### Cycle

Ensemble des états ou des valeurs par lesquels passe un phénomène ou une fonction périodique avant de se reproduire identiquement

### Dérivation

Ligne secondaire raccordée en antenne à une autre ligne plus importante

### Élément de distribution

Appareil servant à répartir le courant électrique dans différents circuits électriques (boîte de distribution, tés de dérivation, etc.)

### Fiche ou fiche d'alimentation électrique ou fiche d'alimentation

Pièce habituellement fixée à l'extrémité d'un cordon d'alimentation souple et qui comporte des broches métalliques destinées à être insérées dans les alvéoles d'une prise de courant

### Fréquence

Nombre de cycles par seconde (hertz)

### Gélatine

Terme désignant une feuille en matière transparente colorée, servant de filtre pour les projecteurs d'éclairage

### Intensité d'un courant électrique

Quantité d'électricité traversant un conducteur pendant l'unité de temps (seconde)

### Phase

La phase d'une source de tension alternative ou de courant alternatif est la ligne électrique qui est à un potentiel plus élevé que la ligne neutre. À titre d'exemple, sur une génératrice triphasée, les lignes de couleur rouge, bleue et noire sont les trois phases de la génératrice, et la tension entre la ligne neutre et chacune des phases est la même, souvent de 115 volts. On les appelle phases, parce que sur une génératrice triphasée, les tensions qui sont alternatives atteignent leurs valeurs maximales à 1/3 tour de différence, on dit que les lignes sont déphasées de 120 degrés.

### Prise ou prise de courant ou prise électrique ou prise d'alimentation

Dispositif muni d'alvéoles destinées à recevoir les broches d'une fiche d'alimentation et relié de façon permanente au réseau électrique

### Puissance

Taux de dépense de l'électricité

### Raccord

Terme générique s'appliquant à tout accessoire métallique qui sert à relier des conducteurs entre eux

### Raccordement

Action de relier différentes parties d'un circuit à l'aide de raccords ou à l'aide de tout autre dispositif comme des pinces de raccordement (*tie-in clips*)

### Raccorder

Relier différentes parties d'un circuit à l'aide de raccords

**Réseau électrique**

Ensemble de circuits électriques ayant au moins un point de contact en commun et parcourus par des courants

**Réseau temporaire de distribution de l'électricité (RTDÉ)**

Réseau électrique installé en vue de répondre à un besoin ponctuel d'alimentation en électricité

**Sécuritaire**

Se dit de ce qui assure la sécurité et qui présente peu ou pas de danger

**Source**

D'une façon générale, tout système de production de l'énergie électrique

**Tension**

Différence de potentiel électrique entre deux points



---

## **PRÉSENTATION DU DOCUMENT**

Le présent document expose le résultat de l'analyse du métier Éclairagiste de plateau. Il compte cinq chapitres. Le premier décrit le mandat à réaliser et la méthode suivie pour le mener à bien. Le deuxième présente le contexte général de l'exercice du métier Éclairagiste de plateau. Quant aux chapitres 3 à 5, ils présentent le résultat de l'analyse du métier à l'étude propre à chacune des trois classes rattachées à son exercice.



---

# 1 Le mandat à réaliser et la méthode suivie pour le mener à bien

Le présent chapitre expose les principaux éléments du mandat à réaliser et de la méthode suivie pour le mener à bien. Aussi présente-t-il les éléments de l'analyse à produire et les principales activités mises en œuvre pour ce faire.

## 1.1 Le mandat

En mars 2003, le Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ) a confié à la société Éduconseil inc. le mandat de produire la norme professionnelle pour le métier Éclairagiste de plateau, et ce, en conformité avec les exigences en vigueur en la matière à Emploi-Québec. Dans l'ensemble, le mandat consiste :

- à produire l'analyse du métier Éclairagiste de plateau en vue de mettre au jour les fonctions, les tâches et les activités liées à l'exercice du métier, décrire l'environnement physique et organisationnel de travail (santé et sécurité du travail, rapports hiérarchiques, relations entre les personnes, etc.), répertorier les ressources utilisées et décrire les tendances de développement du métier sur le plan technique et organisationnel;
- à produire le profil des compétences liées à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau, lequel regroupe les compétences et les critères de performance, et ce, à partir du résultat de l'analyse du métier;
- à valider l'analyse du métier, de même que le profil des compétences.

## 1.2 La méthode

Pour satisfaire aux exigences du mandat, Éduconseil inc. a accompli un certain nombre d'activités de collecte et d'analyse de données, de rédaction et de validation du résultat<sup>1</sup>. Les travaux de la production de la norme professionnelle ont été menés de concert avec la responsable du projet et le chargé de projet au STCVQ, ainsi qu'avec les membres du Comité de travail et ceux du Comité d'apprentissage associés au projet. En outre, un comité, lequel est désigné sous l'appellation de Comité des personnes-ressources, a été formé pour recueillir toutes les données utiles à la production de l'analyse du métier et du profil de compétences. Ce comité a regroupé le chargé de projet du Programme d'apprentissage en milieu de travail au STCVQ, le chargé de projet à la société Éduconseil inc. et deux experts du métier, lesquels représentaient respectivement l'Association des professionnel-le-s de la vidéo du Québec et le STCVQ.

Pour l'essentiel, les principales activités mises en œuvre pour mener à bien le mandat sont les suivantes :

- faire la lecture des documents pertinents pour les besoins du projet;

---

1. Précisons que, pour produire la norme professionnelle, il faut d'abord produire l'analyse du métier et, ensuite, produire le profil de compétences. Lorsque le profil de compétences a été validé par des expertes et des experts du milieu, et qu'il a fait par la suite l'objet d'un large consensus auprès des employeurs comme auprès des personnes qui exercent le métier à l'étude, il devient la norme professionnelle adoptée par Emploi-Québec pour l'exercice du métier en cause.

- déterminer, en collaboration avec la responsable du projet et le chargé de projet au STCVQ, la liste des personnes à consulter au cours des entrevues exploratoires et au cours de la collecte des données auprès des personnes qui exercent le métier d'éclairagiste de plateau;
- préparer les guides d'entrevue utiles pour mener les entrevues exploratoires et pour mener la collecte des données auprès des personnes qui exercent le métier d'éclairagiste de plateau;
- faire la collecte des données, c'est-à-dire mener les entrevues exploratoires et celles auprès des personnes qui exercent le métier à l'étude, de même que participer aux séances de travail avec les membres du Comité des personnes-ressources<sup>2</sup>;
- traiter et analyser les données à l'aide des techniques de l'analyse qualitative;
- produire l'analyse du métier<sup>3</sup> et le profil des compétences liés à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau;
- valider<sup>4</sup> l'analyse du métier auprès des membres du Comité des personnes-ressources, de même qu'auprès d'un comité d'experts, lequel réunit des personnes qui exercent le métier et qui sont considérées comme des expertes dans leur domaine, et de personnes qui supervisent leur travail;
- valider le profil de compétences auprès des membres du Comité des personnes-ressources, auprès d'un comité d'experts, de même qu'auprès du plus grand nombre possible de personnes qui exercent le métier et auprès de représentantes et de représentants d'employeurs<sup>5</sup>;
- présenter l'analyse du métier et le profil de compétences à la responsable du projet et au chargé de projet au STCVQ, aux membres du Comité de travail, ainsi qu'à ceux du Comité d'apprentissage en prévision de l'adoption de la norme professionnelle pour le métier d'éclairagiste de plateau par Emploi-Québec;
- apporter les ajustements proposés au profil de compétences, lequel constitue, rappelons-le, la norme professionnelle à la suite de sa validation et de son adoption par le milieu.

Le présent document expose le résultat de l'analyse du métier Éclairagiste de plateau. À ce sujet, il y a lieu de signaler une particularité très importante. En effet, cette analyse a été produite en vue de tenir compte d'une progression dans l'apprentissage de l'exercice du métier Éclairagiste de plateau et de la diversité des situations quant à son exercice. La progression dans l'exercice du métier est associée à des classes, lesquelles sont décrites, dans les chapitres 3 à 5, de manière précise sur le plan des fonctions, des tâches et des activités

- 
2. Précisons que, entre le vendredi 28 mars et le mercredi 28 mai 2003, il y a eu dix séances de travail, ce qui représente environ 70 heures de travail. Ajoutons que cinq entrevues en profondeur ont été menées auprès d'éclairagistes de plateau.
  3. L'analyse du métier a été produite en fonction de la méthode d'analyse de métier ou de profession en vigueur à Emploi-Québec.
  4. Signalons que toutes les activités relatives à la validation de l'analyse du métier et du profil de compétences, laquelle validation conduira à la production de la norme professionnelle, seront menées au cours des mois à venir.
  5. Notons que, pour la collecte des données et pour la validation du résultat de l'analyse du métier et du profil de compétences, les personnes sollicitées ont été et seront sélectionnées selon les critères de **diversité** et d'**exhaustivité** utilisés dans les démarches de collecte de données de nature qualitative, et ce, en vue d'assurer la représentativité des personnes consultées selon les différentes situations d'exercice du métier. La diversité vise à ce que les personnes et organismes consultés assurent la représentation des différentes situations pertinentes pour l'analyse. En particulier, cela renvoie à la réalisation de productions cinématographiques et audiovisuelles qui suppose l'installation d'un réseau temporaire de distribution de l'électricité. Quant à l'exhaustivité, elle renvoie à ce que l'on nomme la saturation de l'objet.

et sur celui des savoirs utiles. Toutefois, avant de décrire l'exercice du métier Éclairagiste de plateau selon les différentes classes, il est utile de donner une vue d'ensemble de la démarche suivie pour produire l'analyse selon chacune des classes du métier Éclairagiste de plateau. Il est utile également de décrire un ensemble d'éléments liés à l'exercice du métier à l'étude et qui sont communs à toutes les classes. Le résultat de la description de ces éléments analytiques fait l'objet du chapitre suivant.



---

## 2 Le contexte général de l'exercice du métier Éclairagiste de plateau

Le chapitre relatif au contexte général de l'exercice du métier Éclairagiste de plateau vise à présenter les éléments qui permettent de définir chacune des trois classes du métier à l'étude. Les éléments pertinents sont présentés selon les quatre points suivants :

- la définition des classes rattachées à l'exercice du métier;
- le contexte de l'exercice du métier Éclairagiste de plateau;
- les tendances de développement;
- les exigences particulières liées à l'exercice du métier.

### 2.1 La définition des classes rattachées à l'exercice du métier

L'exercice du métier Éclairagiste de plateau recouvre une réalité diversifiée selon les différents contextes de production de films<sup>1</sup>, lesquels renvoient au contexte de production cinématographique et au contexte de production audiovisuelle<sup>2</sup>. Aux fins de la présente analyse du métier Éclairagiste de plateau<sup>3</sup>, les contextes de production de films visés sont ceux qui nécessitent l'installation d'un réseau temporaire de distribution de l'électricité (RTDÉ)<sup>\*4</sup>.

Pour ce qui est de la notion de classe rattachée à l'exercice d'un métier, elle renvoie aux « particularités de l'exercice d'un métier ou d'une profession, en fonction des caractéristiques techniques des ressources utilisées<sup>5</sup> ». Dans le contexte de l'exercice du métier Éclairagiste de plateau, les caractéristiques techniques pertinentes se rapportent à la tension\* et à l'intensité du courant électrique\* supportées par le RTDÉ. En outre, il y a lieu de tenir compte d'une autre variable pour définir les classes dans le cas du métier à l'étude, il s'agit du nombre de RTDÉ dont la personne est responsable. À ce sujet, il y a lieu de mentionner que le nombre de RTDÉ et les caractéristiques techniques de chacun des réseaux en cause ont une incidence sur le nombre et la nature des compétences utiles pour exécuter les tâches rattachées à chacune des classes du métier Éclairagiste de plateau. La figure 2.1 illustre la progression dans l'exercice du métier Éclairagiste de plateau selon les trois classes, lesquelles sont définies, rappelons-le, à l'aide des caractéristiques techniques du RTDÉ et du nombre de RTDÉ dont la personne est responsable.

Ainsi, la classe C correspond à celle de l'entrée dans l'exercice du métier et la classe A correspond à la classe la plus avancée. À la classe d'entrée, la personne fait l'apprentissage des bases du métier, c'est-à-dire l'apprentissage du vocabulaire et des techniques de travail propres au métier. En outre, elle développe la maîtrise des compétences utiles pour travailler de manière autonome sur de petits RTDÉ fonctionnant sous une tension maximale de 240 volts et sous une intensité maximale de courant de 400 ampères\*.

- 
1. La *Loi sur le cinéma* (L.R.Q., c. C-8.1, art. 2) définit la notion de film de la manière suivante : « un film est une œuvre produite à l'aide d'un moyen technique et ayant comme résultat un effet cinématographique ». En ce qui a trait à la notion d'effet cinématographique, elle renvoie à l'idée « d'images en mouvement ».
  2. La notion de production audiovisuelle regroupe tout ce qui se rapporte à la production télévisuelle et à la production vidéo.
  3. Il est à noter que le métier Éclairagiste de plateau se distingue du métier Électricienne ou électricien en raison du fait qu'il est exercé hors construction, qu'il vise des RTDÉ dans un contexte de production cinématographique et audiovisuelle et qu'il n'est pas réglementé.
  4. Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire présenté au début du présent rapport.
  5. COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES DU QUÉBEC, *Le Système d'évaluation et de reconnaissance des compétences des personnes en emploi adopté par les membres du Groupe de travail*, Québec, octobre 1998, p. 3.

Pour sa part, la personne qui occupe un poste d'éclairagiste de classe B est appelée à travailler sur des RTDÉ fonctionnant sous une tension maximale de 240 volts et sous une intensité maximale de courant de 1 200 ampères. À ce sujet, il est utile de préciser que la personne peut travailler sur un seul RTDÉ dont l'intensité maximale de courant est de 1 200 ampères ou, encore, sur un maximum de trois RTDÉ dont l'intensité de courant totalise 1 200 ampères<sup>6</sup>. En outre, cette personne peut coordonner les activités d'une petite équipe d'éclairagistes de plateau.

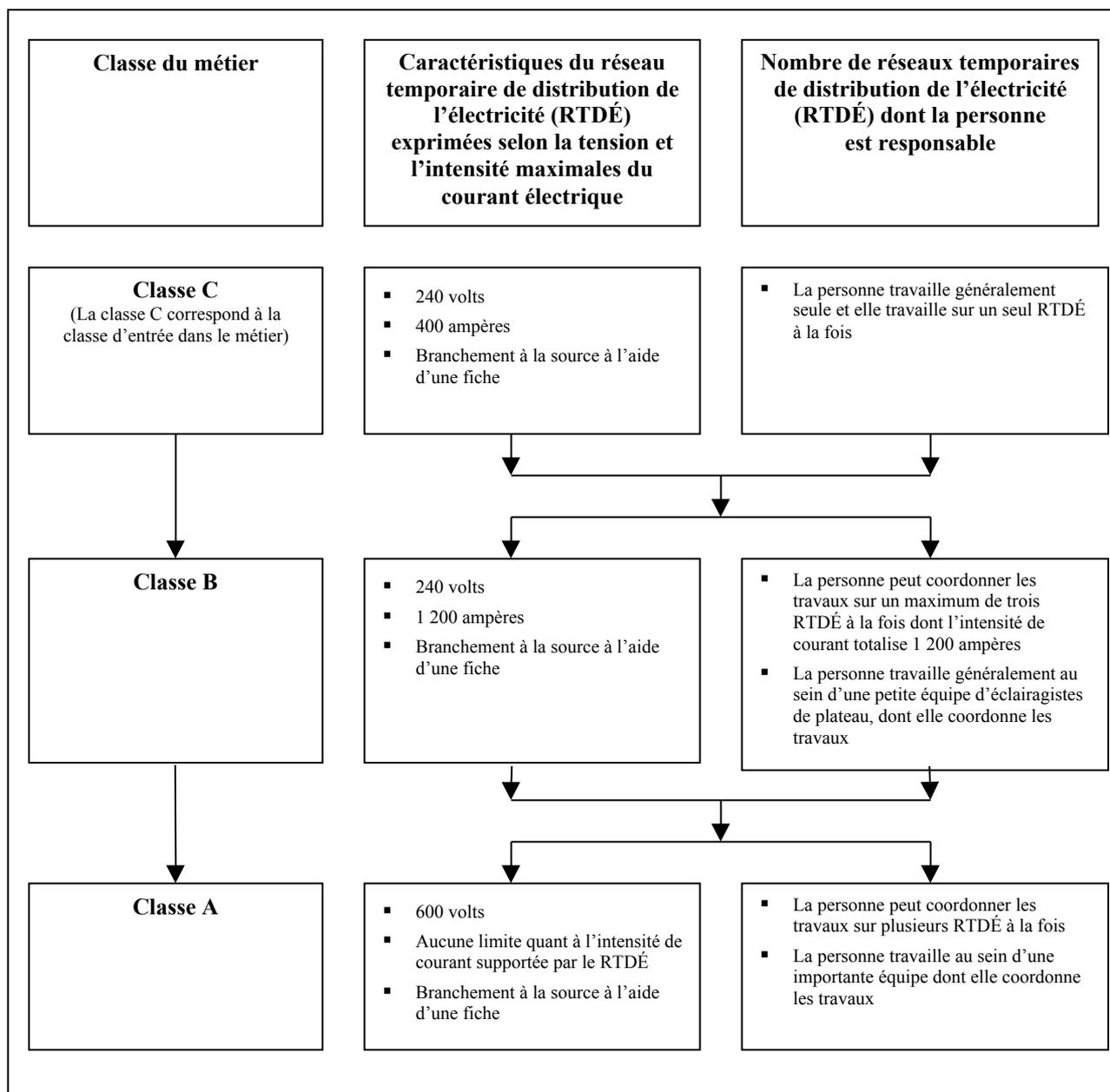
Quant à la personne qui occupe un poste d'éclairagiste de classe A, elle est appelée à travailler sur de grands RTDÉ fonctionnant sous une tension maximale de 600 volts, et ce, sans limites quant à l'intensité du courant électrique. Elle peut coordonner les activités d'une importante équipe d'éclairagistes de plateau. Précisons que, pour les personnes qui occupent un poste d'éclairagiste de plateau de classe C, de classe B ou de classe A, le branchement\* à la source\* des circuits d'alimentation\* est fait à l'aide d'une fiche\*.

Par ailleurs, la figure 2.2 illustre la situation de chacune des classes du métier selon les particularités d'un RTDÉ, ce qui met en évidence la partie d'un réseau sur lequel une personne est appelée à travailler selon sa classe d'appartenance.

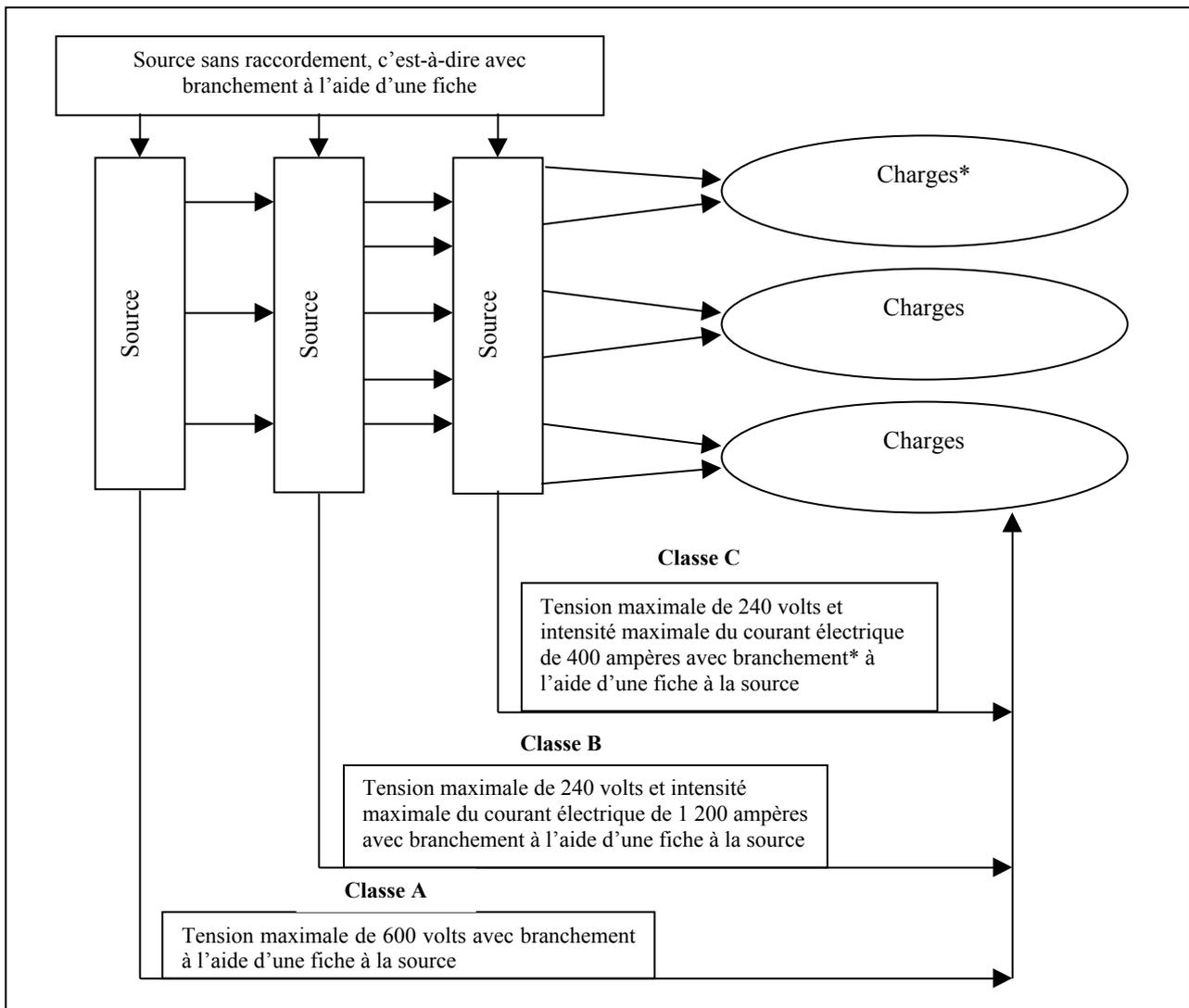
---

6. À titre d'exemple, si la personne travaille sur trois RTDÉ à la fois, chacun de ces RTDÉ peut avoir une intensité maximale de courant de 400 ampères.

**Figure 2.1 Illustration de la progression dans l'exercice du métier Éclairagiste de plateau selon chacune des classes rattachées à son exercice**



**Figure 2.2** Illustration de la situation de chacune des classes selon les particularités d'un réseau temporaire de distribution de l'électricité



## 2.2 Le contexte de l'exercice du métier Éclairagiste de plateau

Le résultat de l'analyse rattaché au contexte de l'exercice du métier Éclairagiste de plateau renvoie à l'environnement de travail et aux ressources utilisées.

### 2.2.1 L'environnement de travail

L'analyse de l'environnement de travail fournit des données utiles pour établir les compétences nécessaires à l'exercice du métier, notamment sur le plan de la santé et de la sécurité du travail et sur celui des relations entre les personnes. L'environnement de travail est analysé selon qu'il s'agit de l'environnement organisationnel et de l'environnement physique de travail.

#### L'environnement organisationnel

Les personnes qui exercent le métier Éclairagiste de plateau sont en relation avec de nombreuses personnes. En effet, elles travaillent généralement au sein d'une équipe d'éclairagistes de plateau et en collaboration avec les membres du personnel technique des différents départements affectés à une production cinématographique ou audiovisuelle. En particulier, la collaboration est établie, tout d'abord, avec les autres membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau et, ensuite, avec les personnes qui occupent un poste plus élevé dans la hiérarchie des responsabilités soit à titre de *best boy*, soit à titre de chef éclairagiste. Rappelons que les personnes qui occupent un poste d'éclairagiste de plateau de classe C travaillent généralement seules et dans une très petite production cinématographique ou audiovisuelle qui compte un seul RTDÉ. Rappelons également que les personnes qui occupent un poste de classe B travaillent généralement au sein d'une petite équipe d'éclairagistes de plateau dans une petite production cinématographique ou audiovisuelle qui compte soit un seul RTDÉ dont l'intensité de courant est d'au plus 1 200 ampères, soit un maximum de trois RTDÉ dont l'intensité de courant de chacun est d'au plus 400 ampères. Rappelons enfin que les personnes qui occupent un poste d'éclairagiste de plateau de classe A travaillent généralement au sein d'une importante équipe d'éclairagistes de plateau dont elles coordonnent les activités.

Pour ce qui est des rapports hiérarchiques au sein d'une équipe d'éclairagistes de plateau, c'est la personne qui occupe la classe du métier la plus élevée qui assume la responsabilité de l'installation et du branchement du RTDÉ.

Les personnes qui exercent le métier Éclairagiste de plateau travaillent sur appel et occupent un emploi à caractère saisonnier. Le travail sur appel suppose que les personnes fassent preuve d'une grande disponibilité, puisqu'elles sont appelées à travailler à toute heure du jour ou de la nuit, et ce, sept jours sur sept. La durée de la semaine de travail est variable selon le ou les contrats obtenus. Au cours d'une production, la durée d'une journée de travail peut être de l'ordre de quatorze à dix-huit heures. De plus, au cours d'une saison, une personne peut être appelée à travailler pour des dizaines d'entreprises de production différentes. Par ailleurs, les conditions de travail (rémunération, durée de la journée de travail, horaire de travail, etc.) sont régies par deux conventions collectives établies respectivement entre, d'une part, l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec et, d'autre part, l'Association des professionnel-le-s de la vidéo du Québec et le Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec.

#### L'environnement physique de travail

Les personnes qui exercent le métier d'éclairagiste de plateau sont appelées à travailler dans différents types d'environnement, et ce, à l'intérieur comme à l'extérieur. Les environnements intérieurs sont extrêmement diversifiés et parmi les plus courants signalons les studios, les édifices publics, les usines en exploitation ou

les usines désaffectées et les résidences privées. Les environnements extérieurs sont également diversifiés et peuvent être situés en milieu urbain comme dans les milieux naturels indigènes ou exotiques. Le travail peut également être exécuté dans des lieux clos qui présentent certains risques pour la santé et la sécurité des personnes comme les canalisations d'égout. Dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées, les personnes sont parfois appelées à travailler dans des conditions de température extrême.

Enfin, il y a lieu de signaler que, sur les lieux d'une production, les éclairagistes de plateau ne sont pas affectés à un poste de travail fixe. Au contraire, selon les besoins liés à la mise en place du RTDÉ, les personnes sont appelées à se déplacer sur des distances plus ou moins grandes pour exécuter les différentes tâches qui leur sont confiées.

### 2.2.2 Les ressources utilisées

La notion de ressources utilisées renvoie au matériel utile pour exécuter les différentes tâches qui sont confiées aux éclairagistes de plateau. Le tableau 2.1 fournit une liste des principaux éléments du matériel utilisé, lesquels sont réunis sous un certain nombre de catégories, comme la documentation relative aux normes et à la santé et à la sécurité du travail ainsi que les appareils de mesure électrique. En outre, la liste signale chacun des éléments selon la première classe d'utilisation au cours de la progression dans l'exercice du métier.

**Tableau 2.1 Liste des principales ressources utilisées par les éclairagistes de plateau selon la première classe d'utilisation**

Catégorie de ressources	Classe C	Classe B	Classe A
<b>La documentation relative aux normes et à la santé et à la sécurité du travail</b>			
• <i>Code canadien de l'électricité</i> , en particulier la partie qui vise les installations électriques temporaires		√	
• <i>Code canadien de l'électricité</i> , en particulier les sections qui visent la construction d'installations électriques			√
• <i>Code de l'électricité du Québec</i>			√
• Formulaire de la Commission de la santé et de la sécurité du travail : <i>Travail à proximité des lignes électriques – Procédé de travail</i>	√		
• <i>Règles de sécurité pour l'industrie du cinéma et de la vidéo du Québec</i>	√		
<b>La documentation relative au matériel</b>			
• Liste du matériel nécessaire à l'éclairage (inventaire)	√		
• Document approprié pour la location et l'achat du matériel nécessaire à l'éclairage	√		
• Plan et devis du réseau temporaire de distribution de l'électricité			√
• Plaque signalétique	√		

Catégorie de ressources	Classe C	Classe B	Classe A
<b>La documentation relative au tournage</b>			
• Feuille de service	✓		
<b>Les appareils de mesure électrique</b>			
• Pince ampèremétrique (appareil de mesure de l'intensité d'un courant électrique)	✓		
• Fréquencemètre (appareil de mesure de la fréquence d'un phénomène périodique, tel que le courant alternatif)	✓		
• Mégohmmètre ou megger (appareil de mesure des résistances très élevées au passage d'un courant électrique, comme celle d'une tige de mise à la terre)		✓	
• Multimètre (appareil qui peut servir d'ampèremètre, d'ohmmètre, de voltmètre, de fréquencemètre)	✓		
• Ohmmètre (appareil de mesure de la résistance au passage d'un courant électrique)			✓
• Voltmètre (appareil de mesure de la tension d'un circuit)	✓		
<b>Les appareils de mesure de la lumière</b>			
• Colorimètre (appareil pour la mesure des composantes trichromatiques d'un stimulus de couleur [mesure la coloration ou la température de la lumière])		✓	
• Photomètre (appareil pour la mesure du flux lumineux, de l'intensité lumineuse et de l'éclairement lumineux de source de lumière incidente ou rayonnante)		✓	
• Posemètre (appareil pour la mesure sélective de la lumière)		✓	
<b>Le matériel électrique</b>			
• Tapis de câblage	✓		
• Tapis d'isolation			✓
• Boîte de distribution	✓		
• Génératrice (moins de 12 000 watts)	✓		
• Génératrice (plus de 12 000 watts)		✓	
• Tige de mise à la terre ou autres éléments de mise à la terre	✓		
• Disjoncteur de fuite à la terre ( <i>Ground Fault Interruptor</i> [GFI])		✓	
• Commutateur silencieux	✓		
• Disjoncteur à la charge et fusible	✓		
• Sectionneur électrique	✓		
• Câblage (fils de différents calibres, rallonges)	✓		
• Prise de courant* et connecteur de différents types ( <i>Cam-lock, Joy, Socapex, Spider, U-ground, Tés</i> )	✓		
<b>Le matériel d'éclairage</b>			
• Ampoule	✓		
• Trépied	✓		
• Lampe (lampe à décharge, lampe à halogène, lampe à arc, lampe à filament de tungstène, etc.)	✓		

Catégorie de ressources	Classe C	Classe B	Classe A
• Projecteur de différents types	✓		
• Gélatine* pour corriger la couleur	✓		
• Correcteur de température de la lumière	✓		
• Diffuseur	✓		
<b>L'outillage et la machinerie</b>			
• Appareil de levage de personnes	✓		
• Appareil de levage et de transport du matériel	✓		
• Chaîne ou câble de sécurité pour les appareils suspendus	✓		
• Éléments divers pour suspendre le matériel d'éclairage	✓		
• Couverture étanche (polythène, plastique, etc.) pour protéger le matériel	✓		
• Pince de différents types pour usage général	✓		
• Pince à fusible		✓	
• Couteau à gélatine	✓		
• Clé à molette	✓		
• Tournevis	✓		
• Fer à souder			✓
• Ruban adhésif	✓		
• Pince à linge	✓		
• Extincteur de type ABC	✓		
• Appareil de levage (grue mobile, chariot élévateur à petite et à grande levée, gerbeur, etc.)	✓		
• Plateforme élévatrice (plateforme de travail élévatrice mobile, automatique ou à mât articulé, etc.)	✓		
• Pince de différents types pour le travail dans le domaine de l'électricité			✓
• Clé hexagonale ou clé Allen	✓		
• Raccord* ou connecteur de différents types			✓
• Clé à cliquet et jeu de douilles	✓		
<b>L'équipement de protection</b>			
• Harnais de sécurité	✓		
• Dispositif antichute (coulisseau)	✓		
• Corde d'assurance	✓		
• Chaussures à semelles de caoutchouc (approuvées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel)	✓		
• Gants de caoutchouc ou de cuir	✓		
• Gants de caoutchouc (600 volts)			✓
<b>Le matériel de télécommunication</b>			
• Émetteur-récepteur portatif ( <i>walkie-talkie</i> )	✓		

## 2.3 Les tendances de développement

La notion de tendances de développement renvoie à ce qui peut influencer sur l'évolution de l'exercice du métier au cours des prochaines années. À cet égard, les facteurs pris en considération sont de deux ordres. Les premiers sont d'ordre organisationnel et les seconds d'ordre technique. En ce qui a trait aux premiers, il y a lieu de signaler l'accroissement du nombre de productions cinématographiques et audiovisuelles au cours des dernières années, au Québec, et parmi celles-ci le nombre de ce qui est considéré comme étant de grandes productions. Ces dernières supposent la mise en place, pour une même production, d'un nombre plus élevé de RTDÉ et ceux-ci s'avèrent également plus complexes dans leur structure ou leur ramification. En outre, ces réseaux temporaires doivent supporter généralement une puissance\* très élevée. Pour les éclairagistes de plateau qui doivent travailler dans ces productions cinématographiques, cela suppose la maîtrise de compétences particulières propres à garantir la mise en place de RTDÉ efficaces, qui satisfont aux normes en vigueur en la matière, et à assurer leur bon fonctionnement et en particulier leur fonctionnement sécuritaire\*.

Les grandes productions cinématographiques et audiovisuelles supposent également que soient réunies des équipes d'éclairagistes de plateau beaucoup plus nombreuses que celles qui sont nécessaires dans le cas des petites et des moyennes productions. La gestion des activités de ces équipes exige de la part des éclairagistes de plateau qui assument cette responsabilité la maîtrise de compétences particulières propres à garantir non seulement l'efficacité des équipes sur le plan technique, mais encore le respect des normes relatives à la mise en place de RTDÉ et des règles de santé et sécurité du travail, notamment celles en vigueur dans l'industrie du cinéma et de la vidéo au Québec.

Par ailleurs, pour ce qui est des facteurs de changement d'ordre technique, aucune tendance particulière pouvant avoir une incidence sur l'exercice du métier Éclairagiste de plateau au cours des prochaines années n'a été signalée.

## 2.4 Les exigences particulières liées à l'exercice du métier

Les exigences particulières liées à l'exercice du métier renvoient à deux éléments précis. La première exigence a trait au fait que la personne qui exerce le métier d'éclairagiste de plateau ne doit pas être daltonienne, puisque le système de repérage des différents types de câblage utilisés pour la mise en place des RTDÉ est fondé sur un code de couleur. À cet égard, toute erreur de branchement d'un câble à une source peut avoir des conséquences sévères pour la sécurité des personnes et entraîner des bris de matériel importants.

La seconde exigence particulière a trait au fait que, pour assurer leur sécurité, les personnes ne doivent pas souffrir de vertige. En effet, pour exécuter les tâches qui leur sont confiées, elles sont appelées à travailler assez régulièrement dans les hauteurs soit à l'aide d'appareils de levage, soit en accédant à des structures édifiées en hauteur.



---

### **3 Les éléments liés à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe C**

Le présent chapitre expose les éléments de l'analyse du métier Éclairagiste de plateau qui sont propres à la classe C. Ils sont présentés selon les trois points suivants :

- le contexte de travail;
- l'inventaire des fonctions, des tâches et des activités;
- le répertoire des savoirs utiles à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe C.

#### **3.1 Le contexte de travail**

La personne qui occupe un emploi en tant qu'éclairagiste de plateau de classe C est appelée à travailler sur des réseaux temporaires de distribution de l'électricité (RTDÉ) qui sont définis selon deux caractéristiques techniques. Les caractéristiques en cause se rapportent à une tension maximale de 240 volts et à une intensité maximale de courant de 400 ampères. En outre, le branchement des circuits d'alimentation à la source doit se faire à l'aide d'une fiche.

De plus, la personne qui occupe un emploi en tant qu'éclairagiste de plateau de classe C est appelée à travailler seule sur de petits plateaux de tournage. Sur de plus grands plateaux de tournage, la personne travaille sous la supervision d'une ou d'un éclairagiste de classe supérieure, à savoir de classe B ou de classe A.

Enfin, lorsque la personne qui occupe un emploi en tant qu'éclairagiste de plateau de classe C travaille seule sur un petit plateau de tournage, elle ne peut être responsable que d'un seul RTDÉ à la fois, lequel réseau doit satisfaire aux exigences techniques décrites précédemment. À l'intérieur des responsabilités rattachées à la classe d'appartenance, la personne prépare l'installation du RTDÉ et en fait l'installation. Elle voit aussi à faire l'ajustement de l'éclairage et le démontage du réseau.

### 3.2 L'inventaire des fonctions, des tâches et des activités

Les tâches rattachées au métier Éclairagiste de plateau de classe C sont regroupées sous les quatre fonctions ou champs de responsabilités suivants : Préparation de l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité, Installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité, Branchement et mise sous tension des différents circuits du réseau temporaire de distribution de l'électricité, et ce, sous une tension maximale de 240 volts et d'une intensité de courant maximale de 400 ampères, et Démontage du réseau temporaire de distribution de l'électricité ou d'une partie du réseau.

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
<b>1.0</b>	<b>Préparation de l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</b>	
	<b>Contexte de réalisation du travail</b>	<b>Description du champ de responsabilités</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ À partir du croquis du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>➤ À partir de renseignements complémentaires fournis par la personne responsable</li> <li>➤ À l'aide de la formule appropriée découlant de la loi d'Ohm</li> <li>➤ En respectant les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<p>La personne qui exerce le métier Éclairagiste de plateau de classe C est en mesure préparer l'installation d'un réseau temporaire de distribution de l'électricité, et ce, à l'intérieur des limites de la classe en cause, à savoir un réseau qui supporte une tension maximale de 240 volts et une intensité de courant maximale de 400 ampères.</p>
1.1	<p>Prévoir le matériel nécessaire à l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et interpréter le croquis du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>• Évaluer les besoins en matière de matériel pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>• Établir la liste du matériel nécessaire pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Interprétation précise des renseignements fournis sur le croquis du réseau</li> <li>○ Précision de l'évaluation des besoins en matériel nécessaire pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>○ Exhaustivité de la liste du matériel nécessaire pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> </ul>
1.2	<p>Gérer les ressources matérielles nécessaires à l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplir les documents appropriés pour la location et l'achat du matériel nécessaire pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>• S'assurer que le matériel est disponible en temps opportun pour l'installation du réseau</li> <li>• S'assurer que le matériel reçu est en bon état et correspond à celui demandé</li> <li>• Tenir à jour l'inventaire du matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Clarté et propreté des documents (formulaires, par exemple) remplis</li> <li>○ Documents remis à temps à la personne responsable</li> <li>○ Suivi des commandes d'achat et de location du matériel</li> <li>○ Vérification de l'état du matériel faite au moment d'en prendre possession</li> <li>○ Vérification de l'adéquation du matériel reçu au regard des commandes d'achat et de location</li> <li>○ Régularité de la mise à jour de l'inventaire</li> <li>○ Précision de l'inventaire du matériel</li> </ul>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
<b>2.0</b>	<b>Installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</b>	
	<b>Contexte de réalisation du travail</b>	<b>Description du champ de responsabilités</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ À l'aide du matériel et des moyens de transport appropriés</li> <li>➤ En respectant les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<p>La personne est en mesure de mettre en place et d'installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité.</p>
2.1	<p>Mettre en place les éléments du réseau temporaire de distribution de l'électricité selon les normes établies</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transporter, à l'aide des moyens appropriés et de manière sécuritaire, le câblage et les autres éléments utiles à l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>• Dérouler le câblage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Matériel utile à l'installation du réseau manipulé de manière à ne pas l'endommager</li> <li>○ Utilisation adéquate et sécuritaire des appareils de levage et des véhicules de transport</li> <li>○ Câblage déroulé de manière à ce que l'extrémité mâle soit à la source et l'extrémité femelle à la charge</li> <li>○ Câblage déroulé selon les normes établies, c'est-à-dire de manière ordonnée (non emmêlé, protégé, etc.) et de manière à réduire au minimum les effets du champ magnétique</li> </ul>
2.2	<p>Installer le matériel nécessaire à l'éclairage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transporter, à l'aide du moyen approprié et de manière sécuritaire, le matériel nécessaire à l'éclairage sur le lieu d'installation désigné par la personne responsable</li> <li>• Assembler de manière fonctionnelle les différents éléments utilisés pour l'éclairage selon les normes établies</li> <li>• Amarrer, le cas échéant, les différents éléments de l'éclairage selon les normes établies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Matériel nécessaire à l'éclairage manipulé de manière à ne pas l'endommager</li> <li>○ Utilisation adéquate et sécuritaire des appareils de levage et des véhicules de transport</li> <li>○ Matériel nécessaire à l'éclairage placé de manière sécuritaire aux endroits désignés par la personne responsable</li> <li>○ Projecteurs assemblés selon les normes établies</li> <li>○ Accessoires installés sur les projecteurs selon les normes établies</li> <li>○ Projecteurs amarrés selon les normes établies, c'est-à-dire de la bonne manière à l'aide du matériel approprié</li> </ul>
<b>3.0</b>	<b>Branchement et mise sous tension des différents circuits du réseau temporaire de distribution de l'électricité, et ce, sous une tension maximale de 240 volts et d'une intensité de courant maximale de 400 ampères</b>	
	<b>Contexte de réalisation du travail</b>	<b>Description du champ de responsabilités</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ En respectant les limites de la classe d'appartenance au métier</li> <li>➤ À l'aide des appareils de mesure appropriés</li> <li>➤ En respectant les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<p>La personne qui exerce le métier Éclairagiste de plateau de classe C est en mesure de brancher* les différents circuits du RTDÉ. Elle doit respecter les procédures de travail établies et les limites de la classe du métier, à savoir le branchement sous une tension maximale de 240 volts et d'une intensité de courant maximale de 400 ampères.</p>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
3.1	<p>Vérifier l'état des différents éléments du réseau temporaire de distribution de l'électricité à mettre sous tension</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que tous les éléments du réseau temporaire de distribution de l'électricité sont en bon état et adéquats</li> <li>• S'assurer que le câblage a été déroulé de la bonne manière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification systématique de l'état de tous les éléments du circuit électrique*</li> <li>○ Vérification de l'adéquation du matériel au regard des besoins liés à l'installation du réseau</li> <li>○ Vérification du sens du câblage, à savoir l'extrémité mâle à la source et l'extrémité femelle à la charge</li> </ul>
3.2	<p>Brancher les différents éléments de chacun des circuits d'alimentation qui composent le réseau temporaire de distribution de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que la source d'alimentation du réseau temporaire de distribution de l'électricité est hors tension</li> <li>• Brancher les différents éléments de chacun des circuits d'alimentation à la source</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification de la tension aux bornes de la source à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Interprétation juste de la valeur lue sur l'appareil de mesure</li> <li>○ Branchement de la bonne manière de tous les éléments du circuit d'alimentation à la source</li> </ul>
3.3	<p>Vérifier le câblage de chacun des circuits d'alimentation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier la mise à la terre et la continuité des masses</li> <li>• Mettre la source d'alimentation du réseau temporaire de distribution de l'électricité sous tension</li> <li>• Vérifier le neutre</li> <li>• Vérifier la qualité de la tension</li> <li>• Vérifier la fréquence* de la source</li> <li>• Mettre le réseau temporaire de distribution de l'électricité hors tension</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification de la mise à la terre et de la continuité des masses à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Interprétation juste de la valeur lue sur l'appareil de mesure</li> <li>○ Mise sous tension de la source de la bonne manière</li> <li>○ Vérification du neutre à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Vérification de la qualité de la tension à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Vérification de la fréquence à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Mise hors tension de la source de la bonne manière</li> </ul>
3.4	<p>Installer les différents éléments de distribution*</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Placer les éléments de distribution aux endroits appropriés selon les normes établies</li> <li>• Brancher le câblage aux éléments de distribution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en place des éléments de distribution selon les normes établies</li> <li>○ Branchement de la bonne manière du câblage aux éléments de distribution</li> </ul>
3.5	<p>Vérifier les éléments de distribution</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier la mise à la terre et la continuité des masses</li> <li>• Mettre les éléments de distribution sous tension</li> <li>• Vérifier le neutre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification de la mise à la terre et de la continuité des masses à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Interprétation juste de la valeur lue sur l'appareil de mesure</li> <li>○ Mise sous tension des éléments de distribution</li> <li>○ Vérification du neutre à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> </ul>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier la qualité de la tension</li> <li>• Vérifier la fréquence de la source</li> <li>• Mettre les éléments de distribution hors tension</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification de la qualité de la tension à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Vérification de la fréquence à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Mise hors tension des éléments de distribution de la bonne manière</li> </ul>
3.6	<p>Brancher les différents éléments du câblage des circuits de distribution</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que le disjoncteur approprié de la boîte de distribution est ouvert, c'est-à-dire hors tension</li> <li>• Brancher le premier élément du câblage à la prise* de la boîte de distribution où le disjoncteur est ouvert</li> <li>• Fermer, le cas échéant, le disjoncteur, c'est-à-dire mettre le câblage sous tension</li> <li>• Terminer, le cas échéant, le branchement des autres éléments du câblage qui composent les différents circuits de distribution à mettre sous tension</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification de la position du disjoncteur de la boîte de distribution (ouvert ou fermé)</li> <li>○ Branchement du premier élément du câblage à la boîte fait de la bonne manière</li> <li>○ Vérification auprès de la personne responsable de la position à donner au disjoncteur (ouvert ou fermé)</li> <li>○ Branchement de tous les éléments du circuit de distribution* selon les instructions reçues</li> </ul>
3.7	<p>Brancher chacune des charges au câblage du circuit de distribution approprié</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que la demande de courant de la charge est nulle, c'est-à-dire que le commutateur est ouvert</li> <li>• Brancher la charge au câblage</li> <li>• Mettre la charge sous tension</li> <li>• Vérifier le bon fonctionnement de la charge</li> <li>• Ouvrir, le cas échéant, le commutateur de la charge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification de la position du commutateur (ouvert ou fermé)</li> <li>○ Branchement de la bonne manière de la charge au câblage</li> <li>○ Fermeture du commutateur de la charge</li> <li>○ Vérification de la charge</li> <li>○ Vérification auprès de la personne responsable de la position à donner au commutateur (ouvert ou fermé)</li> </ul>
3.8	<p>Mettre en place les projecteurs et les accessoires utilisés pour l'éclairage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacer à l'endroit désigné par la personne responsable chaque projecteur et accessoire à utiliser pour l'éclairage</li> <li>• S'assurer que les projecteurs et les accessoires sont amarrés de manière adéquate et sécuritaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Respect des instructions données par la personne responsable</li> <li>○ Vérification systématique de l'amarrage des projecteurs et des accessoires</li> </ul>
3.9	<p>Ajuster les projecteurs selon les instructions fournies par la personne responsable ou alors voir à ce que cela soit fait</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allumer les projecteurs selon la technique appropriée</li> <li>• S'assurer que les projecteurs peuvent être allumés de manière sécuritaire pour les autres personnes présentes sur le plateau</li> <li>• Ajuster, le cas échéant, la position des projecteurs</li> <li>• Ajuster l'orientation des projecteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Respect de la procédure d'allumage</li> <li>○ Inspection visuelle de l'environnement en vue de repérer toute personne située dans la trajectoire de la lumière des projecteurs</li> <li>○ Mesure prise en vue d'allumer de manière sécuritaire les projecteurs</li> <li>○ Position des projecteurs ajustée selon les instructions données par la personne responsable</li> <li>○ Orientation des projecteurs ajustée selon les instructions données par la personne responsable</li> </ul>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Focaliser la lumière sur le sujet à éclairer</li> <li>• Régler, le cas échéant, l'intensité et la coloration de la lumière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise au point de la lumière de chacun des projecteurs sur le sujet à éclairer selon les instructions données par la personne responsable</li> <li>○ Intensité et coloration de la lumière réglées selon les instructions données par la personne responsable</li> </ul>
3.10	<p>Assurer le bon fonctionnement du réseau temporaire de distribution de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir à inspecter régulièrement l'état du matériel du réseau</li> <li>• Repérer rapidement tout problème lié au fonctionnement du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>• Trouver la cause du mauvais fonctionnement du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>• Apporter les mesures correctives appropriées à la situation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification régulière du réseau</li> <li>○ Repérage des signes de fonctionnement anormal du réseau</li> <li>○ Précision du diagnostic relatif au mauvais fonctionnement du réseau</li> <li>○ Pertinence des mesures correctives adoptées à la suite du diagnostic</li> </ul>
<b>4.0</b>	<b>Démontage du réseau temporaire de distribution de l'électricité ou d'une partie du réseau</b>	
	<p><b>Contexte de réalisation du travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ À l'aide du matériel et des moyens de transport appropriés</li> <li>➤ En respectant les règles établies pour ce qui est du transport et du rangement du matériel</li> <li>➤ En respectant les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<p><b>Description du champ de responsabilités</b></p> <p>La personne qui exerce le métier Éclairagiste de plateau de classe C est appelée à démonter le réseau temporaire de distribution de l'électricité et à transporter et à ranger le matériel selon les règles établies.</p>
4.1	<p>Démonter le matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre les charges hors tension</li> <li>• Mettre le câblage de chacun des circuits d'alimentation à démonter hors tension</li> <li>• Débrancher les éléments de distribution du câblage mis hors tension de chacun des circuits d'alimentation à démonter</li> <li>• Débrancher le câblage des circuits de distribution des éléments de distribution mis hors tension, de même que les charges du câblage des circuits de distribution à démonter</li> <li>• Démonter les différents éléments utilisés pour l'éclairage</li> <li>• Placer, le cas échéant, le matériel utilisé pour l'éclairage dans les boîtes appropriées</li> <li>• Rouler le câblage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise hors tension de la bonne manière des charges</li> <li>○ Mise hors tension de la bonne manière des circuits d'alimentation</li> <li>○ Débranchement de la bonne manière des éléments de distribution du câblage mis hors tension</li> <li>○ Débranchement de la bonne manière des circuits de distribution des éléments de distribution mis hors tension, de même que des charges du câblage des circuits de distribution à démonter</li> <li>○ Démontage des accessoires selon les normes établies</li> <li>○ Démontage des projecteurs selon les normes établies</li> <li>○ Rangement de la bonne manière du matériel dans les boîtes appropriées</li> <li>○ Câblage roulé de la bonne manière</li> </ul>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
4.2	<p>Ranger le matériel dans les lieux désignés par la personne responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Placer, le cas échéant, le matériel utilisé pour l'éclairage sur le support de transport approprié (palette, conteneur, etc.)</li> <li>• Transporter, à l'aide du moyen approprié et de manière sécuritaire, le câblage et le matériel vers les lieux de rangement désignés</li> <li>• Placer, de manière appropriée, le câblage et le matériel dans le véhicule de transport ou dans les lieux de rangement désignés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Câblage et matériel placés de manière adéquate sur le support de transport approprié</li> <li>○ Utilisation adéquate et sécuritaire des appareils de levage et des véhicules de transport</li> <li>○ Câblage et matériel rangés de manière adéquate dans le véhicule de transport</li> <li>○ Câblage et matériel rangés de manière adéquate dans les lieux désignés</li> </ul>

- a. Les chiffres en caractères gras désignent les fonctions et les chiffres en caractères maigres, les tâches. Pour leur part, les activités se rapportent aux énoncés présentés sous chaque tâche.

### 3.3 Le répertoire des savoirs utiles à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe C

Les savoirs utiles à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe C sont classés selon leur appartenance aux compétences particulières ou aux compétences génériques. Ils sont également classés selon leur appartenance à l'un ou l'autre des champs de savoirs rattachés aux compétences particulières et aux compétences génériques.

#### 3.3.1 Les savoirs liés aux compétences particulières

Les savoirs rattachés aux compétences particulières sont présentés selon les champs suivants :

- champ des savoirs liés à la production cinématographique et audiovisuelle en général;
- champ des savoirs liés aux ressources matérielles;
- champ des savoirs liés aux systèmes;
- champ des savoirs liés à la science et la technologie;
- champ des savoirs liés à l'installation et au branchement d'un RTDÉ;
- champ des savoirs liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité du travail;
- champ des savoirs liés aux relations entre les personnes;
- champ des savoirs liés à l'information.

Champ des savoirs liés à la production cinématographique et audiovisuelle en général

- Avoir une connaissance générale du vocabulaire utilisé dans le contexte de productions cinématographiques et audiovisuelles et utile pour l'exercice du métier d'éclairagiste de plateau

Champ des savoirs liés à l'utilisation des ressources matérielles

- Être capable d'utiliser de manière efficace et sans l'endommager le matériel nécessaire à l'installation d'un RTDÉ
- Connaître les caractéristiques et le mode d'utilisation du matériel électrique et du matériel d'éclairage nécessaires à l'installation d'un RTDÉ
- Connaître les caractéristiques et le mode d'utilisation du matériel utilisé pour l'amarrage
- Connaître les caractéristiques des différents appareils de levage et des véhicules de transport utilisés pour transporter le matériel utilisé dans l'installation d'un RTDÉ
- Connaître les bonnes techniques pour rouler et dérouler le câblage
- Connaître les bonnes méthodes de démontage et de rangement du matériel
- Être capable de déterminer le type de câblage et les éléments de distribution nécessaires à l'installation d'un RTDÉ selon les caractéristiques techniques du RTDÉ et de celles des charges à brancher
- Être capable de produire et de tenir à jour l'inventaire du matériel utilisé

Champ des savoirs liés aux systèmes

- Avoir une connaissance générale de l'ensemble des activités liées à la préparation et au tournage d'une production cinématographique ou audiovisuelle
- Comprendre la place qu'occupe le département d'éclairage au sein d'une production cinématographique ou audiovisuelle et l'incidence d'un dysfonctionnement de ce département sur les activités de tournage

- Comprendre le mode de fonctionnement d'un RTDÉ incluant le branchement à la source
- Être capable de se représenter l'ensemble des travaux à exécuter relativement à l'installation d'un RTDÉ

#### Champ des savoirs liés à la science et à la technologie

- Être capable d'utiliser de manière efficace un émetteur-récepteur portatif
- Avoir des notions de base en électricité (circuit électrique et ses composantes, courant continu et alternatif, intensité d'un courant électrique, résistance, tension, etc.)
- Connaître le protocole d'allumage des différents types de projecteurs
- Connaître les techniques liées à l'orientation des différents types de projecteurs
- Comprendre les exigences techniques liées à l'installation d'un RTDÉ
- Avoir une connaissance générale de la loi d'Ohm et de ses applications dans l'installation d'un RTDÉ
- Être capable d'effectuer les opérations arithmétiques de base
- Être capable de lire et d'interpréter des croquis
- Être capable de préparer des croquis
- Être capable d'utiliser les différents appareils de mesure comme les pinces ampèremétriques, le fréquencemètre et le voltmètre

#### Champ des savoirs liés à l'installation et au branchement d'un RTDÉ

- Être capable d'interpréter les renseignements sur les plaques signalétiques
- Être capable de dérouler et d'installer le câblage selon les normes établies
- Être capable de brancher et de vérifier le câblage de chacun des circuits d'alimentation et de distribution
- Être capable d'installer, d'assembler et de brancher de manière adéquate et sécuritaire le matériel d'éclairage, notamment selon les caractéristiques des charges
- Être capable de vérifier l'état de fonctionnement du matériel utilisé dans l'installation d'un RTDÉ en vue d'y déceler un bris ou une cause de mauvais fonctionnement
- Être capable d'installer et d'ajuster les accessoires utiles pour régler l'intensité et la coloration de la lumière
- Être capable d'orienter et de focaliser les différents types de projecteurs
- Être capable d'utiliser la formule  $P_{\text{puissance}} = V_{\text{tension}} * A_{\text{intensité de courant}}$  qui découle de la loi d'Ohm
- Être capable de repérer les problèmes de fonctionnement sur les RTDÉ et d'apporter les mesures correctives appropriées
- Être capable d'utiliser de manière efficace l'outillage et la machinerie associés à la classe d'appartenance

#### Champ des savoirs liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité du travail

- Connaître la réglementation relative à la santé et à la sécurité du travail en vigueur au Québec
- Connaître l'ensemble des règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans l'industrie du cinéma et de la vidéo du Québec
- Comprendre la nature des risques liés à l'installation d'un RTDÉ
- Être capable d'appliquer les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans l'industrie du cinéma et de la vidéo du Québec relatives à l'installation d'un RTDÉ
- Être capable d'appliquer la procédure d'intervention appropriée à une situation d'urgence

- Être capable de choisir l'appareil de manutention approprié aux caractéristiques des objets à transporter et aux caractéristiques du terrain<sup>1</sup>
- Être capable d'utiliser de manière sécuritaire les appareils de manutention
- Être capable d'appliquer les techniques sécuritaires de manutention des objets lourds
- Être capable d'utiliser de manière sécuritaire les appareils servant au levage de personnes et du matériel
- Être capable d'utiliser les techniques d'amarrage appropriées selon les caractéristiques du matériel utilisé
- Être capable d'utiliser de manière efficace l'équipement de protection
- Être capable de reconnaître les situations qui présentent un risque pour la santé et la sécurité des personnes
- Être capable de gérer son stress

#### Champ des savoirs liés aux relations entre les personnes

- Être capable d'établir une relation de confiance avec le personnel affecté à l'éclairage et celui des autres départements
- Être attentif aux consignes données par la personne responsable de l'installation du RTDÉ
- Être capable de dire non au bon moment et de la bonne manière

#### Champ des savoirs liés à l'information

- Avoir une connaissance générale de la terminologie relative au matériel et aux techniques de travail utilisés dans l'installation d'un RTDÉ
- Être capable d'interpréter de façon adéquate les renseignements contenus dans la documentation utilisée, notamment la feuille de service et les plaques signalétiques
- Connaître le vocabulaire lié à l'orientation des différents types de projecteurs
- Être capable de produire des documents précis et propres (inventaire du matériel, par exemple)
- Être capable de remplir les formulaires utilisés (bon de commande, bon de retour, etc.) et de faire le suivi

### 3.3.2 Les savoirs liés aux compétences génériques

Les savoirs rattachés aux compétences génériques sont présentés selon les champs suivants :

- champ des savoirs liés à l'accomplissement de la tâche;
- champ des savoirs liés à la résolution de problèmes;
- champ des savoirs liés à l'influence;
- champ des savoirs liés aux relations interprofessionnelles;
- champ des savoirs liés à la responsabilité.

Le champ *autres qualités utiles* permet de signaler les qualités personnelles que les personnes consultées considèrent utiles à l'exercice du métier à l'étude.

---

1. Les appareils de manutention du matériel utilisés dans les productions cinématographiques et audiovisuelles sont de différents types, selon la nature de la charge, la distance à parcourir et la nature du terrain. À titre d'exemple, mentionnons le chariot élévateur, le gerbeur et le véhicule tout terrain.

---

#### Champ des savoirs liés à l'accomplissement de la tâche

- Être précise ou précis, c'est-à-dire prêter attention aux détails pour s'assurer que tout est exact et sans erreur
- Être autonome, c'est-à-dire effectuer des tâches ou des actions sans encadrement et avec un minimum d'aide ou de supervision

#### Champ des savoirs liés à la résolution de problèmes

- Être capable de déceler des problèmes, c'est-à-dire de reconnaître de façon analytique les symptômes associés à des problèmes particuliers et de les décrire de manière adéquate
- Posséder une pensée méthodique, c'est-à-dire aborder les tâches de façon ordonnée, étape par étape, pour atteindre un but précis
- Être souple, c'est-à-dire s'adapter à de nouvelles modalités lorsque les conditions initiales changent

#### Champ des savoirs liés à l'influence

- Diriger les autres, c'est-à-dire donner aux personnes les instructions précises en spécifiant ce que l'on attend d'elles
- Persuader les autres, c'est-à-dire faire valoir son point de vue en utilisant des arguments propres à convaincre les autres

#### Champ des savoirs liés aux relations interprofessionnelles

- Collaborer, c'est-à-dire intervenir avec les autres, au sein d'une équipe, dans le but d'atteindre un objectif commun
- Communiquer, c'est-à-dire expliquer les choses de façon à ce que les autres comprennent clairement et de manière adéquate

#### Champ des savoirs liés à la responsabilité

- Avoir confiance en soi, c'est-à-dire savoir défendre ses opinions et faire preuve de détermination lorsque les autres ne sont pas du même avis relativement à l'accomplissement de ses tâches
- Être fiable, c'est-à-dire respecter ses engagements et s'acquitter de ses responsabilités

#### Autres qualités utiles

- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir une bonne capacité physique, c'est-à-dire avoir une bonne endurance pour être en mesure de supporter de longues heures de travail
- Être capable de se concentrer sur sa tâche
- Être une personne minutieuse
- Être une personne organisée et ordonnée
- Être une personne ponctuelle
- Être une personne rigoureuse
- Être une personne respectueuse des autres
- Être une personne respectueuse de l'environnement
- Être une personne respectueuse de sa sécurité et de celle des autres
- Faire preuve de civisme
- Faire preuve d'écoute et de vigilance
- Faire preuve d'un esprit logique
- Faire preuve de dextérité
- Faire preuve de leadership
- Faire preuve de jugement



## **4 Les éléments liés à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe B**

Le présent chapitre expose les éléments de l'analyse du métier Éclairagiste de plateau qui sont propres à la classe B. Ils sont présentés selon les trois points suivants :

- le contexte de travail;
- l'inventaire des fonctions, des tâches et des activités;
- le répertoire des savoirs utiles à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe B.

### **4.1 Le contexte de travail**

La personne qui occupe un emploi en tant qu'éclairagiste de plateau de classe B est appelée à travailler sur des réseaux temporaires de distribution de l'électricité (RTDÉ) qui sont définis selon deux caractéristiques techniques. Les caractéristiques en cause se rapportent à une tension maximale de 240 volts et à une intensité maximale de courant de 1 200 ampères. En outre, le branchement des circuits d'alimentation à la source doit se faire à l'aide d'une fiche.

De plus, la personne qui occupe un emploi en tant qu'éclairagiste de plateau de classe B est appelée à travailler en collaboration avec une petite équipe d'éclairagistes sur des plateaux de tournage de moyenne importance. Sur de plus grands plateaux de tournage, la personne travaille sous la supervision d'une ou d'un éclairagiste de classe supérieure, à savoir de classe A.

La personne qui occupe un emploi en tant qu'éclairagiste de plateau de classe B est assistée par une petite équipe d'éclairagistes de plateau pour s'acquitter des responsabilités qui lui sont confiées à l'intérieur des limites de sa classe. À ce titre, elle planifie l'installation de RTDÉ, travaille à leur installation et s'assure de leur bon fonctionnement. En outre, elle coordonne le travail des membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau.

Enfin, les responsabilités rattachées à la classe B du métier peuvent être exercées par les éclairagistes de plateau sur plus d'un RTDÉ sans toutefois dépasser le nombre de trois réseaux à la fois. Lorsque l'éclairagiste de plateau travaille sur plus d'un RTDÉ à la fois, la limite de la classe en ce qui touche l'intensité maximale de courant du RTDÉ s'applique à l'ensemble des réseaux. À titre d'exemple, si l'éclairagiste de plateau travaille sur trois réseaux à la fois, chaque RTDÉ ne pourra pas avoir une intensité de courant supérieure à 400 ampères, puisque la limite de la classe est de 1 200 ampères.

## 4.2 L'inventaire des fonctions, des tâches et des activités

Les tâches rattachées au métier Éclairagiste de plateau de classe B sont regroupées sous les quatre champs de responsabilités suivants : Préparation de l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité, Installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité, Branchement et mise sous tension du réseau temporaire de distribution de l'électricité, et ce, sous une tension maximale de 240 volts et d'une intensité de courant maximale de 400 ampères par réseau s'il y a plus d'un réseau ou, encore, de 1 200 ampères s'il s'agit d'un seul réseau, et Démontage du réseau temporaire de distribution de l'électricité ou d'une partie du réseau.

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
<b>1.0</b>	<b>Préparation de l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité<sup>1</sup></b>	
	<b>Contexte de réalisation du travail</b>	<b>Description du champ de responsabilités</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ À partir du plan ou du croquis du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>➤ À partir de renseignements complémentaires fournis par la personne responsable</li> <li>➤ À l'aide des formules découlant de la loi d'Ohm</li> <li>➤ En respectant les normes établies, notamment les sections du Code canadien de l'électricité applicables aux réseaux temporaires de distribution de l'électricité</li> <li>➤ En respectant les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<p>La personne qui exerce le métier Éclairagiste de plateau de classe B est en mesure de préparer l'installation d'un réseau temporaire de distribution de l'électricité, et ce, à l'intérieur des limites de la classe en cause, à savoir un réseau d'une tension maximale de 240 volts et d'une intensité de courant maximale de 1 200 ampères pour tous les RTDÉ dont elle est responsable. Elle doit préparer précisément l'installation du réseau temporaire à l'aide des renseignements disponibles, notamment ceux fournis sur le plan ou le croquis du réseau.</p>
1.1	<p>Prévoir le matériel nécessaire à l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et interpréter le plan ou le croquis du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>• Évaluer les besoins en matière de matériel pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>• Établir la liste du matériel nécessaire pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Interprétation précise des renseignements fournis sur le plan ou le croquis du réseau</li> <li>○ Précision de l'évaluation des besoins en matériel nécessaire pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>○ Exhaustivité de la liste du matériel nécessaire pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> </ul>
1.2	<p>Gérer les ressources matérielles nécessaires à l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplir les documents appropriés pour la location et l'achat du matériel nécessaire pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>• S'assurer que le matériel et, le cas échéant, la main-d'œuvre, sont disponibles en temps opportun pour l'installation du réseau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Clarté et propreté des documents (formulaires, par exemple) remplis</li> <li>○ Documents remis à temps à la personne responsable</li> <li>○ Suivi des commandes d'achat et de location du matériel</li> <li>○ Suivi de la demande faite auprès de la personne responsable pour l'obtention de la main-d'œuvre nécessaire à l'installation du</li> </ul>
1.	<p>Dans le contexte du présent inventaire des fonctions, des tâches et des activités rattachées à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe B, l'expression « du réseau temporaire de distribution de l'électricité » utilisée au singulier peut désigner deux ou trois RTDÉ répartis sur différents plateaux de tournage.</p>	

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que le matériel reçu est en bon état et correspond à celui demandé</li> <li>• Tenir à jour l'inventaire du matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>○ Vérification de l'état du matériel faite au moment d'en prendre possession</li> <li>○ Vérification de l'adéquation du matériel reçu au regard des commandes d'achat et de location</li> <li>○ Régularité de la mise à jour de l'inventaire</li> <li>○ Précision de l'inventaire du matériel</li> </ul>
1.3	<p>Planifier le travail des membres de l'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer l'horaire de travail des membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau</li> <li>• Tenir à jour, le cas échéant, le registre des heures travaillées pour chacun des membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Horaire de travail des éclairagistes de plateau réaliste au regard des tâches à exécuter</li> <li>○ Précision du registre des heures de travail des éclairagistes de plateau</li> </ul>
<b>2.0</b>	<p><b>Installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</b></p>	
	<p><b>Contexte de réalisation du travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ À l'aide du matériel et des moyens de transport appropriés</li> <li>➤ En respectant les normes établies, notamment les sections du Code canadien de l'électricité applicables aux réseaux temporaires de distribution de l'électricité</li> <li>➤ En respectant les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<p><b>Description du champ de responsabilités</b></p> <p>La personne met en place et installe le réseau temporaire de distribution de l'électricité et est assistée dans cette tâche par une petite équipe d'éclairagistes de plateau.</p>
2.1	<p>Mettre en place les éléments du réseau temporaire de distribution de l'électricité selon les normes établies (Code canadien de l'électricité, par exemple) ou alors voir à ce que ce soit fait</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transporter de manière sécuritaire le câblage et les autres éléments utiles à l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>• Dérouler le câblage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Matériel utile à l'installation du réseau manipulé de manière à ne pas l'endommager</li> <li>○ Utilisation adéquate et sécuritaire des appareils de levage et des véhicules de transport</li> <li>○ Câblage déroulé de manière à ce que l'extrémité mâle soit à la source et l'extrémité femelle à la charge</li> <li>○ Câblage déroulé selon les normes établies, c'est-à-dire de manière ordonnée (non emmêlé, protégé, etc.) et de manière à réduire au minimum les effets du champ magnétique</li> </ul>
2.2	<p>Installer le matériel nécessaire à l'éclairage ou alors voir à ce que ce soit fait</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transporter, à l'aide du moyen approprié et de manière sécuritaire, le matériel nécessaire à l'éclairage sur le lieu d'installation désigné par la personne responsable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Matériel nécessaire à l'éclairage manipulé de manière à ne pas l'endommager</li> <li>○ Utilisation adéquate et sécuritaire des appareils de levage et des véhicules de transport</li> <li>○ Matériel nécessaire à l'éclairage placé de manière sécuritaire aux endroits désignés par la personne responsable</li> </ul>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assembler de manière fonctionnelle les différents éléments utilisés pour l'éclairage selon les normes établies</li> <li>• Amarrer, le cas échéant, les différents éléments de l'éclairage selon les normes établies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Projecteurs assemblés selon les normes établies</li> <li>○ Accessoires installés sur les projecteurs selon les normes établies</li> <li>○ Projecteurs amarrés selon les normes établies, c'est-à-dire de la bonne manière à l'aide du matériel approprié</li> </ul>
2.3	<p>Coordonner le travail des membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau au moment de l'installation du réseau temporaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les tâches à exécuter</li> <li>• Répartir les tâches entre les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau</li> <li>• Veiller à ce que les travaux liés à l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité soient effectués selon les normes établies (Code canadien de l'électricité, par exemple) et selon les règles de santé et sécurité en vigueur dans l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Production d'une liste précise de toutes les tâches à exécuter</li> <li>○ Répartition adéquate des tâches entre les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau</li> <li>○ Surveillance efficace de l'application des normes établies (Code canadien de l'électricité, par exemple) au regard de l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>○ Surveillance efficace de l'application des règles de santé et sécurité en vigueur dans l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>
<b>3.0</b>	<p><b>Branchement et mise sous tension du réseau temporaire de distribution de l'électricité, et ce, sous une tension maximale de 240 volts et d'une intensité de courant maximale de 400 ampères par réseau s'il y a plus d'un réseau ou, encore, de 1 200 ampères s'il s'agit d'un seul réseau</b></p>	
	<p><b>Contexte de réalisation du travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ En respectant les limites de la classe d'appartenance au métier</li> <li>➤ À l'aide des appareils de mesure appropriés</li> <li>➤ En respectant les normes établies, notamment les sections du Code canadien de l'électricité applicables aux réseaux temporaires de distribution de l'électricité</li> <li>➤ En respectant les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<p><b>Description du champ de responsabilités</b></p> <p>La personne qui exerce le métier Éclairagiste de plateau de classe B est appelée à brancher le réseau temporaire de distribution de l'électricité. Elle doit respecter les procédures de travail établies et les limites de la classe du métier, à savoir le branchement sous une tension maximale de 240 volts et d'une intensité de courant maximale de 1 200 ampères pour tous les RTDÉ dont elle est responsable. Elle est assistée dans cette tâche par une petite équipe d'éclairagistes de plateau.</p>
3.1	<p>Vérifier l'état des différents éléments du réseau temporaire de distribution de l'électricité à mettre sous tension ou alors voir à ce que ce soit fait</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que tous les éléments du réseau temporaire de distribution de l'électricité sont en bon état et adéquats</li> <li>• S'assurer que le câblage a été déroulé de la bonne manière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification systématique de l'état de tous les éléments du circuit électrique</li> <li>○ Vérification de l'adéquation du matériel au regard des besoins liés à l'installation du réseau</li> <li>○ Vérification du sens du câblage, à savoir l'extrémité mâle à la source et l'extrémité femelle à la charge</li> </ul>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
3.2	<p>Vérifier, le cas échéant<sup>2</sup>, que la génératrice peut alimenter adéquatement le réseau temporaire de distribution de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que le disjoncteur est ouvert</li> <li>• Vérifier, le cas échéant, le bon état de fonctionnement des fusibles</li> <li>• Vérifier la mise à la terre et la continuité des masses</li> <li>• Fermer le disjoncteur</li> <li>• Vérifier la tension aux bornes de la génératrice</li> <li>• Vérifier les cycles*</li> <li>• Ouvrir le disjoncteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification de la position du disjoncteur (ouvert ou fermé)</li> <li>○ Vérification de l'état des fusibles</li> <li>○ Vérification de la mise à la terre et de la continuité des masses à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Interprétation juste de la valeur lue sur l'appareil de mesure</li> <li>○ Mise sous tension des bornes de la génératrice</li> <li>○ Vérification de la tension à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Interprétation juste de la valeur lue sur l'appareil de mesure</li> <li>○ Vérification des cycles à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Interprétation juste de la valeur lue sur l'appareil de mesure</li> <li>○ Mise hors tension des bornes de la génératrice</li> </ul>
3.3	<p>Brancher les différents éléments de chacun des circuits d'alimentation qui composent le réseau temporaire de distribution de l'électricité ou alors voir à ce que ce soit fait</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que la source d'alimentation du réseau temporaire de distribution de l'électricité est hors tension</li> <li>• Brancher les différents éléments de chacun des circuits d'alimentation à la source</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification de la tension aux bornes de la source à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Interprétation juste de la valeur lue sur l'appareil de mesure</li> <li>○ Branchement de la bonne manière de tous les éléments du circuit d'alimentation à la source</li> </ul>
3.4	<p>Vérifier le câblage de chacun des circuits d'alimentation du réseau temporaire de distribution de l'électricité ou alors voir à ce que ce soit fait</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier la mise à la terre et la continuité des masses</li> <li>• Mettre la source d'alimentation du réseau temporaire de distribution de l'électricité sous tension</li> <li>• Vérifier le neutre</li> <li>• Vérifier la qualité de la tension</li> <li>• Vérifier la fréquence de la source</li> <li>• Mettre le réseau temporaire de distribution de l'électricité hors tension</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification de la mise à la terre et de la continuité des masses à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Interprétation juste de la valeur lue sur l'appareil de mesure</li> <li>○ Mise sous tension de la source de la bonne manière</li> <li>○ Vérification du neutre à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Vérification de la qualité de la tension à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Vérification de la fréquence à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Mise hors tension de la source de la bonne manière</li> </ul>
2.	<p>Lorsque l'installation d'un réseau temporaire suppose l'utilisation d'une génératrice, certaines vérifications doivent être faites sur celle-ci avant de faire le branchement des circuits d'alimentation à la source.</p>	

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
3.5	Installer les différents éléments de distribution ou alors voir à ce que ce soit fait <ul style="list-style-type: none"> <li>• Placer les éléments de distribution aux endroits appropriés selon les normes établies (Code canadien de l'électricité, par exemple)</li> <li>• Brancher le câblage aux éléments de distribution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en place des éléments de distribution selon les normes établies</li> <li>○ Branchement de la bonne manière du câblage aux éléments de distribution</li> </ul>
3.6	Vérifier les éléments de distribution ou alors voir à ce que ce soit fait <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier la mise à la terre et la continuité des masses</li> <li>• Mettre les éléments de distribution sous tension</li> <li>• Vérifier le neutre</li> <li>• Vérifier la qualité de la tension</li> <li>• Vérifier la fréquence de la source</li> <li>• Mettre les éléments de distribution hors tension</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification de la mise à la terre et de la continuité des masses à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Interprétation juste de la valeur lue sur l'appareil de mesure</li> <li>○ Mise sous tension des éléments de distribution</li> <li>○ Vérification du neutre à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Vérification de la qualité de la tension à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Vérification de la fréquence à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Mise hors tension des éléments de distribution de la bonne manière</li> </ul>
3.7	Brancher les différents éléments du câblage des circuits de distribution ou alors voir à ce que ce soit fait <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que le disjoncteur approprié de la boîte de distribution est ouvert, c'est-à-dire hors tension</li> <li>• Brancher le premier élément du câblage à la prise de la boîte de distribution où le disjoncteur est ouvert</li> <li>• Fermer, le cas échéant, le disjoncteur, c'est-à-dire mettre le câblage sous tension</li> <li>• Terminer, le cas échéant, le branchement des autres éléments du câblage qui composent les différents circuits de distribution à mettre sous tension</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification de la position du disjoncteur de la boîte de distribution (ouvert ou fermé)</li> <li>○ Branchement du premier élément du câblage à la boîte fait de la bonne manière</li> <li>○ Vérification auprès de la personne responsable de la position à donner au disjoncteur (ouvert ou fermé)</li> <li>○ Branchement de tous les éléments du circuit de distribution selon les instructions reçues</li> </ul>
3.8	Brancher chacune des charges au câblage du circuit de distribution approprié ou alors voir à ce que ce soit fait <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que la demande de courant de la charge est nulle, c'est-à-dire que le commutateur est ouvert</li> <li>• Brancher la charge au câblage</li> <li>• Mettre la charge sous tension</li> <li>• Vérifier le bon fonctionnement de la charge</li> <li>• Ouvrir, le cas échéant, le commutateur de la charge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification de la position du commutateur (ouvert ou fermé)</li> <li>○ Branchement de la bonne manière de la charge au câblage</li> <li>○ Fermeture du commutateur de la charge</li> <li>○ Vérification de la charge</li> <li>○ Vérification auprès de la personne responsable de la position à donner au commutateur (ouvert ou fermé)</li> </ul>
3.9	Mettre en place les projecteurs et les accessoires utilisés pour l'éclairage ou alors voir à ce que ce soit fait <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacer à l'endroit désigné par la personne responsable chaque projecteur et accessoire à utiliser pour l'éclairage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Respect des instructions données par la personne responsable</li> </ul>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
3.10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les projecteurs et les accessoires sont amarrés de manière adéquate et sécuritaire</li> <li>Ajuster les projecteurs selon les instructions fournies par la personne responsable ou alors voir à ce que ce soit fait               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allumer les projecteurs selon la technique appropriée</li> <li>• S'assurer que les projecteurs peuvent être allumés de manière sécuritaire pour les autres personnes présentes sur le plateau</li> </ul> </li> <li>• Ajuster, le cas échéant, la position des projecteurs</li> <li>• Ajuster l'orientation des projecteurs</li> <li>• Focaliser la lumière sur le sujet à éclairer</li> <li>• Régler, le cas échéant, l'intensité et la coloration de la lumière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification systématique de l'amarrage des projecteurs et des accessoires</li> <li>○ Respect de la procédure d'allumage</li> <li>○ Inspection visuelle de l'environnement en vue de repérer toute personne située dans la trajectoire de la lumière des projecteurs</li> <li>○ Mesure prise en vue d'allumer de manière sécuritaire les projecteurs</li> <li>○ Position des projecteurs ajustée selon les instructions données par la personne responsable</li> <li>○ Orientation des projecteurs ajustée selon les instructions données par la personne responsable</li> <li>○ Mise au point de la lumière de chacun des projecteurs sur le sujet à éclairer selon les instructions données par la personne responsable</li> <li>○ Intensité et coloration de la lumière réglées selon les instructions données par la personne responsable</li> </ul>
3.11	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le bon fonctionnement du réseau temporaire de distribution de l'électricité               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir à ce que le matériel du réseau soit maintenu dans un bon état de fonctionnement</li> <li>• Repérer rapidement tout problème lié au fonctionnement du réseau temporaire de distribution de l'électricité ou alors voir à être informé de toute situation anormale</li> <li>• Trouver la cause du mauvais fonctionnement du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>• Apporter les correctifs appropriés à la situation ou alors voir à ce que ce soit fait</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification régulière du réseau</li> <li>○ Repérage des signes de fonctionnement anormal du réseau</li> <li>○ Précision du diagnostic relatif au mauvais fonctionnement du réseau</li> <li>○ Pertinence des mesures correctives adoptées à la suite du diagnostic</li> </ul>
3.12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordonner le travail des membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau au moment du branchement et de la mise sous tension du réseau temporaire et de l'ajustement des projecteurs               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les tâches à exécuter</li> </ul> </li> <li>• Répartir les tâches entre les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau</li> <li>• Veiller à ce que les travaux liés au branchement et à la mise sous tension du réseau temporaire de distribution de l'électricité soient effectués selon les normes établies (Code canadien de l'électricité, par exemple) et selon les règles de santé et sécurité en vigueur dans l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Production d'une liste précise de toutes les tâches à exécuter</li> <li>○ Répartition adéquate des tâches entre les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau</li> <li>○ Surveillance efficace de l'application des normes établies (Code canadien de l'électricité, par exemple) au regard de l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>○ Surveillance efficace de l'application des règles de santé et sécurité en vigueur dans l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
<b>4.0</b>	<b>Démontage du réseau temporaire de distribution de l'électricité ou d'une partie du réseau</b>	
	<b>Contexte de réalisation du travail</b>	<b>Description du champ de responsabilités</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ À l'aide du matériel et des moyens de transport appropriés</li> <li>➤ En respectant les règles établies pour ce qui est du transport et du rangement du matériel</li> <li>➤ En respectant les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<p>La personne qui exerce le métier Éclairagiste de plateau de classe B est appelée à démonter le réseau temporaire de distribution de l'électricité et à transporter et à ranger le matériel selon les règles établies. Elle est assistée dans cette tâche par une petite équipe d'éclairagistes de plateau.</p>
4.1	<p>Démonter le matériel ou alors voir à ce que ce soit fait</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre les charges hors tension</li> <li>• Mettre le câblage de chacun des circuits d'alimentation à démonter hors tension</li> <li>• Débrancher les éléments de distribution du câblage mis hors tension de chacun des circuits d'alimentation à démonter</li> <li>• Débrancher le câblage des circuits de distribution des éléments de distribution mis hors tension, de même que les charges du câblage des circuits de distribution à démonter</li> <li>• Démonter les différents éléments utilisés pour l'éclairage</li> <li>• Placer, le cas échéant, le matériel utilisé pour l'éclairage dans les boîtes appropriées</li> <li>• Rouler le câblage</li> <li>• Informer, le cas échéant, la personne concernée de tout bris de matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise hors tension de la bonne manière des charges</li> <li>○ Mise hors tension de la bonne manière des circuits d'alimentation</li> <li>○ Débranchement de la bonne manière des éléments de distribution du câblage mis hors tension</li> <li>○ Débranchement de la bonne manière des circuits de distribution des éléments de distribution mis hors tension, de même que des charges du câblage des circuits de distribution à démonter</li> <li>○ Démontage des accessoires selon les normes établies</li> <li>○ Démontage des projecteurs selon les normes établies</li> <li>○ Rangement de la bonne manière du matériel dans les boîtes appropriées</li> <li>○ Câblage roulé de la bonne manière</li> <li>○ Respect de la consigne d'informer la personne concernée de tout bris de matériel</li> </ul>
4.2	<p>Ranger le matériel dans les lieux désignés par la personne responsable ou alors voir à ce que ce soit fait</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Placer, le cas échéant, le matériel utilisé pour l'éclairage sur le support de transport approprié (palette, conteneur, etc.)</li> <li>• Transporter, à l'aide du moyen approprié et de manière sécuritaire, le câblage et le matériel vers les lieux de rangement désignés</li> <li>• Placer, de manière appropriée, le câblage et le matériel dans le véhicule de transport ou dans les lieux de rangement désignés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Câblage et matériel placés de manière adéquate sur le support de transport approprié</li> <li>○ Utilisation adéquate et sécuritaire des appareils de levage et des véhicules de transport</li> <li>○ Câblage et matériel rangés de manière adéquate dans le véhicule de transport</li> <li>○ Câblage et matériel rangés de manière adéquate dans les lieux désignés</li> </ul>
4.3	<p>Coordonner le travail des membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau au moment du démontage du réseau temporaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les tâches à exécuter</li> <li>• Répartir les tâches entre les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Production d'une liste précise de toutes les tâches à exécuter</li> <li>○ Répartition adéquate des tâches entre les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau</li> </ul>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que les travaux liés au démontage du réseau temporaire de distribution de l'électricité soient effectués selon les normes établies (Code canadien de l'électricité, par exemple) et selon les règles de santé et sécurité en vigueur dans l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Surveillance efficace de l'application des normes établies (Code canadien de l'électricité, par exemple) au regard de l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>○ Surveillance efficace de l'application des règles de santé et sécurité en vigueur dans l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>

- a. Les chiffres en caractères gras désignent les fonctions et les chiffres en caractères maigres, les tâches. Pour leur part, les activités se rapportent aux énoncés présentés sous chaque tâche.

## 4.3 Le répertoire des savoirs utiles à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe B

Les savoirs utiles à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe B sont classés selon leur appartenance aux compétences particulières ou aux compétences génériques. Ils sont également classés selon leur appartenance à l'un ou l'autre des champs de savoirs rattachés aux compétences particulières et aux compétences génériques.

### 4.3.1 Les savoirs liés aux compétences particulières

Les savoirs rattachés aux compétences particulières sont présentés selon les champs suivants :

- champ des savoirs liés à la production cinématographique et audiovisuelle en général;
- champ des savoirs liés aux ressources matérielles et humaines;
- champ des savoirs liés aux systèmes;
- champ des savoirs liés à la science et la technologie;
- champ des savoirs liés à l'installation et au branchement d'un RTDÉ;
- champ des savoirs liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité du travail;
- champ des savoirs liés aux relations entre les personnes;
- champ des savoirs liés à l'information.

Champ des savoirs liés à la production cinématographique et audiovisuelle en général

- Avoir une connaissance générale de l'évolution des techniques et des méthodes utilisées dans les productions cinématographiques et audiovisuelles, de même que des techniques et des méthodes utilisées actuellement

Champ des savoirs liés à l'utilisation des ressources matérielles et humaines

- Être capable de déterminer le type de câblage et les éléments de distribution nécessaires à l'installation d'un RTDÉ selon les caractéristiques des charges à brancher
- Être capable de produire et de tenir à jour l'inventaire du matériel utilisé
- Être capable de coordonner le travail des membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau selon leurs compétences respectives et selon la nature du travail à exécuter

Champ des savoirs liés aux systèmes

- Avoir une connaissance générale de l'ensemble des activités liées à la préparation et au tournage d'une production cinématographique ou audiovisuelle
- Comprendre la place qu'occupe le département d'éclairage au sein d'une production cinématographique ou audiovisuelle et l'incidence d'un dysfonctionnement de ce département sur les activités de tournage
- Comprendre le mode de fonctionnement d'un RTDÉ incluant le branchement à la source
- Être capable de se représenter l'ensemble des travaux à exécuter relativement à l'installation d'un RTDÉ

---

### Champ des savoirs liés à la science et à la technologie

- Comprendre le mode de fonctionnement des différents types de génératrices
- Comprendre les exigences techniques liées à l'installation d'un RTDÉ
- Connaître la loi d'Ohm et ses applications dans l'installation d'un RTDÉ
- Être capable d'effectuer les opérations arithmétiques de base
- Être capable de lire et d'interpréter des plans et des croquis
- Être capable de préparer des croquis
- Être capable d'utiliser le megohmmètre
- Être capable d'utiliser des appareils de mesure de la lumière comme un colorimètre, un photomètre et un posemètre

### Champ des savoirs liés à l'installation et au branchement d'un RTDÉ

- Être capable d'utiliser certaines formules rattachées à la loi d'Ohm
- Connaître les sections du Code canadien de l'électricité qui se rapportent à l'installation d'un RTDÉ
- Être capable de faire appliquer les procédures de travail et les normes propres à l'installation et au branchement d'un RTDÉ
- Être capable de repérer les problèmes de fonctionnement sur les RTDÉ et d'apporter les mesures correctives appropriées
- Être capable de coordonner la vérification de l'état du matériel par les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau
- Être capable de coordonner la vérification du câblage et des éléments de distribution par les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau
- Être capable de coordonner la manutention et le transport du matériel par les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau
- Être capable d'utiliser de manière efficace l'outillage et la machinerie associés à la classe d'appartenance

### Champ des savoirs liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité du travail

- Connaître la réglementation relative à la santé et à la sécurité du travail en vigueur au Québec
- Connaître l'ensemble des règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans l'industrie du cinéma et de la vidéo du Québec
- Comprendre la nature des risques liés à l'installation d'un RTDÉ
- Être capable d'appliquer et de faire appliquer les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans l'industrie du cinéma et de la vidéo du Québec relatives à l'installation d'un RTDÉ
- Être capable d'appliquer et de faire appliquer la procédure d'intervention appropriée à une situation d'urgence
- Être capable d'appliquer et de faire appliquer les techniques sécuritaires de manutention des objets lourds
- Être capable de choisir l'appareil de levage de personnes approprié à la situation
- Être capable de vérifier l'efficacité de l'amarrage du matériel utilisé
- Être capable de reconnaître les situations qui présentent un risque pour la santé et la sécurité des personnes
- Être capable de gérer son stress

#### Champ des savoirs liés aux relations entre les personnes

- Être capable d'établir une relation de confiance avec le personnel affecté à l'éclairage et celui des autres départements
- Être capable de dire non au bon moment et de la bonne manière
- Être capable de contribuer à la résolution positive de situations conflictuelles entre les personnes

#### Champ des savoirs liés à l'information

- Avoir une connaissance approfondie de la terminologie relative au matériel et aux techniques de travail utilisés dans l'installation d'un RTDÉ
- Être capable d'interpréter de façon adéquate les renseignements contenus dans la documentation utilisée
- Connaître la terminologie propre au domaine de la production cinématographique et audiovisuelle
- Être capable de produire des documents précis et propres (inventaire du matériel, par exemple)
- Être capable d'utiliser de manière efficace les formulaires (bon de commande, bon de retour, etc.) et de faire le suivi approprié

### 4.3.2 Les savoirs liés aux compétences génériques

Les savoirs rattachés aux compétences génériques sont présentés selon les champs suivants :

- champ des savoirs liés à l'accomplissement de la tâche;
- champ des savoirs liés à la résolution de problèmes;
- champ des savoirs liés à l'influence;
- champ des savoirs liés aux relations interprofessionnelles;
- champ des savoirs liés à la responsabilité.

Le champ *autres qualités utiles* permet de signaler les qualités personnelles que les personnes consultées considèrent utiles à l'exercice du métier à l'étude.

#### Champ des savoirs liés à l'accomplissement de la tâche

- Être précise ou précis, c'est-à-dire prêter attention aux détails pour s'assurer que tout est exact et sans erreur
- Être autonome, c'est-à-dire effectuer des tâches ou des actions sans encadrement et avec un minimum d'aide ou de supervision

#### Champ des savoirs liés à la résolution de problèmes

- Être capable de déceler des problèmes, c'est-à-dire de reconnaître de façon analytique les symptômes associés à des problèmes particuliers et de les décrire de manière adéquate
- Posséder une pensée méthodique, c'est-à-dire aborder les tâches de façon ordonnée, étape par étape, pour atteindre un but précis
- Être souple, c'est-à-dire s'adapter à de nouvelles modalités lorsque les conditions initiales changent

---

### Champ des savoirs liés à l'influence

- Diriger les autres, c'est-à-dire donner aux personnes les instructions précises en spécifiant ce que l'on attend d'elles
- Persuader les autres, c'est-à-dire faire valoir son point de vue en utilisant des arguments propres à convaincre les autres

### Champ des savoirs liés aux relations interprofessionnelles

- Collaborer, c'est-à-dire intervenir avec les autres, au sein d'une équipe, dans le but d'atteindre un objectif commun
- Communiquer, c'est-à-dire expliquer les choses de façon à ce que les autres comprennent clairement et de manière adéquate

### Champ des savoirs liés à la responsabilité

- Avoir confiance en soi, c'est-à-dire savoir défendre ses opinions et faire preuve de détermination lorsque les autres ne sont pas du même avis relativement à l'accomplissement de ses tâches
- Être fiable, c'est-à-dire respecter ses engagements et s'acquitter de ses responsabilités

### Autres qualités utiles

- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir une bonne capacité physique, c'est-à-dire avoir une bonne endurance pour être en mesure de supporter de longues heures de travail
- Être capable de se concentrer sur sa tâche
- Être une personne minutieuse
- Être une personne organisée et ordonnée
- Être une personne ponctuelle
- Être une personne rigoureuse
- Être une personne respectueuse des autres
- Être une personne respectueuse de l'environnement
- Être une personne respectueuse de sa sécurité et de celle des autres
- Faire preuve de civisme
- Faire preuve d'un esprit logique
- Faire preuve de dextérité
- Faire preuve de leadership
- Faire preuve de jugement



---

## **5 Les éléments liés à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe A**

Le présent chapitre expose les éléments de l'analyse du métier Éclairagiste de plateau qui sont propres à la classe A. Ils sont présentés selon les trois points suivants :

- le contexte de travail;
- l'inventaire des fonctions, des tâches et des activités;
- le répertoire des savoirs utiles à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe A.

### **5.1 Le contexte de travail**

La personne qui occupe un emploi en tant qu'éclairagiste de plateau de classe A est appelée à travailler sur des plateaux de tournage qui peuvent supposer l'installation de grands réseaux temporaires de distribution de l'électricité (RTDÉ). Sur le plan des caractéristiques techniques, les RTDÉ en cause peuvent supporter une tension maximale de 600 volts, et ce, sans limites quant à l'intensité de courant. En outre, le branchement des circuits d'alimentation à la source doit se faire à l'aide d'une fiche.

De plus, la personne qui occupe un emploi en tant qu'éclairagiste de plateau de classe A est appelée à travailler en collaboration avec un nombre élevé d'éclairagistes de plateau. Les éclairagistes de plateau sont généralement regroupés en plusieurs équipes de travail, lesquelles sont affectées à différents plateaux de tournage.

La personne qui occupe un emploi en tant qu'éclairagiste de plateau de classe A est assistée par des équipes d'éclairagistes de plateau pour s'acquitter des responsabilités qui lui sont confiées à l'intérieur des limites de sa classe. À ce titre, elle est amenée à planifier l'installation de RTDÉ, à faire la gestion des ressources matérielles, à faire la gestion des activités des équipes de travail, à coordonner l'installation et le branchement des RTDÉ et à s'assurer de leur bon fonctionnement, notamment en résolvant les problèmes qui peuvent survenir.

## 5.2 L'inventaire des fonctions, des tâches et des activités

Les tâches rattachées au métier Éclairagiste de plateau de classe A sont regroupées sous les six champs de responsabilités suivants : Planification de l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité, Gestion des ressources matérielles, Gestion des activités des membres de l'équipe affectée à l'éclairage, Installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité, Branchement et mise sous tension des différents circuits du réseau temporaire de distribution de l'électricité, et ce, sous une tension maximale de 600 volts et sans limites maximales pour ce qui est de l'intensité de courant, et Coordination du démontage du réseau temporaire de distribution de l'électricité ou d'une partie du réseau.

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
<b>1.0</b>	<b>Planification de l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité<sup>1</sup></b>	
	<b>Contexte de réalisation du travail</b>	<b>Description du champ de responsabilités</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ À partir d'une description précise des besoins en matière d'éclairage</li> <li>➤ À partir d'un plan existant ou, encore, en produisant le plan du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>➤ À partir de renseignements complémentaires fournis par la personne responsable</li> <li>➤ À l'aide des formules découlant de la loi d'Ohm</li> <li>➤ En respectant les normes établies, notamment le Code canadien de l'électricité</li> <li>➤ En respectant les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<p>La personne qui exerce le métier Éclairagiste de plateau de classe A est appelée à planifier l'installation de RTDÉ destinés à des plateaux de tournage importants, qui sont utilisés parallèlement dans une production, et ce, à l'intérieur des limites de la classe en cause, à savoir que chaque réseau supporte une tension maximale de 600 volts et qu'il n'y a aucune limite quant à l'intensité de courant portée par le réseau. À ce titre, elle est appelée à évaluer les besoins en matériel nécessaire à l'installation des RTDÉ.</p>
1.1	<p>Préparer le plan définitif pour l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le plan utile pour l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité ou alors prendre connaissance du plan existant</li> <li>• Obtenir auprès des personnes appropriées les renseignements utiles pour préparer la version provisoire du plan</li> <li>• Apporter, le cas échéant, les corrections utiles au plan d'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Précision du plan du réseau temporaire de distribution de l'électricité (configuration du réseau selon les lieux d'installation, type d'éclairage, etc.)</li> <li>○ Clarté et propreté du plan</li> <li>○ Pertinence et précision des questions posées aux personnes</li> <li>○ Justesse des corrections apportées au plan à la suite des renseignements fournis par la personne responsable</li> </ul>
1.2	<p>Évaluer les besoins en matériel pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir de manière précise les besoins en matière de matériel nécessaire pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Précision de l'évaluation des besoins en matériel nécessaire pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité à l'aide des renseignements fournis sur le plan</li> </ul>

1. Dans le contexte du présent inventaire des fonctions, des tâches et des activités rattachées à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe A, l'expression « du réseau temporaire de distribution de l'électricité » utilisée au singulier peut désigner plus d'un RTDÉ, qui seraient répartis sur différents plateaux de tournage.

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger la liste du matériel nécessaire pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>• Soumettre, le cas échéant, la liste du matériel à la personne responsable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exhaustivité de la liste du matériel nécessaire pour installer le réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>○ Ensemble des facteurs ayant une incidence sur les besoins de matériel, notamment la configuration du terrain, pris en considération</li> <li>○ Liste du matériel présentée de manière ordonnée et par catégorie de matériel</li> <li>○ Présentation claire et précise du plan du RTDÉ à la personne responsable</li> </ul>
<b>2.0 Gestion des ressources matérielles</b>		
	<b>Contexte de réalisation du travail</b>	<b>Description du champ de responsabilités</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ À l'aide du matériel approprié (formulaires, par exemple)</li> <li>➤ À l'aide des listes de fournisseurs de matériel</li> <li>➤ En respectant le budget alloué</li> </ul>	<p>La personne qui exerce le métier Éclairagiste de plateau de classe A est appelée à assurer l'approvisionnement et à gérer les ressources matérielles nécessaires à l'installation et à l'utilisation efficace de grands RTDÉ.</p>
2.1	<p>Assurer l'approvisionnement en matériel (biens et services) nécessaire à l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplir les documents appropriés pour l'achat et la location du matériel nécessaire pour l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>• Transmettre les demandes d'achat et de location aux personnes concernées</li> <li>• S'assurer que le matériel approprié est disponible en temps opportun tout au long des travaux</li> <li>• S'assurer que le matériel reçu est en bon état et correspond à celui demandé ou alors voir à ce que cela soit fait</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Clarté et propreté des documents (formulaires, par exemple) remplis</li> <li>○ Documents remis à temps à la personne responsable</li> <li>○ Documents transmis en temps opportun pour assurer l'approvisionnement continu en matériel</li> <li>○ Suivi efficace des demandes faites pour l'achat et la location de matériel</li> <li>○ Vérification, en temps opportun, de la disponibilité du matériel nécessaire aux travaux</li> <li>○ Vérification de l'état du matériel au moment d'en prendre possession</li> <li>○ Vérification de l'adéquation du matériel reçu au regard des commandes d'achat et de location</li> </ul>
2.2	<p>Gérer les ressources matérielles nécessaires à l'installation et à l'utilisation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir à jour l'inventaire du matériel acheté ou loué</li> <li>• Voir à ce que, en tout temps, le matériel soit utilisé et transporté de manière adéquate et ne soit pas endommagé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Régularité de la mise à jour de l'inventaire</li> <li>○ Précision de l'inventaire du matériel acheté ou loué</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que le matériel est utilisé de la bonne manière par les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que le matériel est transporté de la bonne manière par les éclairagistes de plateau</li> </ul>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire le suivi du matériel à retourner aux fournisseurs et de celui à expédier à la réparation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formulaires appropriés remplis et transmis aux personnes concernées au moment opportun</li> <li>○ Respect du calendrier du matériel à retourner et du calendrier du suivi du matériel à faire réparer ou du matériel déjà expédié à la réparation</li> </ul>
<b>3.0 Gestion des activités des membres de l'équipe affectée à l'éclairage</b>		
	<b>Contexte de réalisation du travail</b>	<b>Description du champ de responsabilités</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ À partir de la liste des tâches à exécuter pour l'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>➤ À partir des renseignements pertinents sur la production (calendrier de production, par exemple)</li> <li>➤ En collaboration avec l'équipe d'éclairagistes de plateau</li> <li>➤ En respectant le calendrier de production</li> <li>➤ En respectant les champs de responsabilités attribués à chacune des classes du métier Éclairagiste de plateau</li> <li>➤ En respectant les normes établies en matière d'installation et d'utilisation des RTDÉ</li> <li>➤ En respectant les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<p>La personne qui exerce le métier Éclairagiste de plateau de classe A est appelée à planifier les besoins en main-d'œuvre et à coordonner les travaux de l'équipe d'éclairagistes de plateau, et ce, en respectant les champs de responsabilités attribués à chacune des classes du métier dans le partage des tâches entre les éclairagistes de plateau. Elle doit voir également à faire respecter par les éclairagistes de plateau les procédures de travail établies, les normes établies en matière d'installation et d'utilisation des RTDÉ, et les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo.</p>
3.1	<p>Planifier les besoins en main-d'œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir les besoins en main-d'œuvre à partir des renseignements pertinents (calendrier de production, par exemple)</li> <li>• Transmettre, en temps opportun, les demandes en main-d'œuvre à la personne concernée</li> <li>• S'assurer que la main-d'œuvre est disponible en temps opportun pour l'installation du réseau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réalisme de l'évaluation des besoins en main-d'œuvre au regard des travaux à exécuter en lien avec l'installation et l'utilisation du RTDÉ</li> <li>○ Demande en main-d'œuvre transmise en temps opportun à la personne concernée</li> <li>○ Suivi approprié fait des demandes en main-d'œuvre</li> <li>○ Vérification, en temps opportun, de la disponibilité de la main-d'œuvre nécessaire pour travailler sur le réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>○ Respect du calendrier de travail ou de production</li> </ul>
3.2	<p>Planifier le travail des membres de l'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer l'horaire de travail des membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau</li> <li>• Tenir à jour le registre des heures travaillées pour chacun des membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau</li> <li>• Transmettre le registre des heures travaillées à la personne responsable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Horaire de travail des éclairagistes de plateau réaliste au regard des tâches à exécuter</li> <li>○ Précision du registre des heures de travail des éclairagistes de plateau</li> <li>○ Registre des heures travaillées transmis en temps opportun à la personne responsable</li> </ul>
3.3	<p>Coordonner les travaux de l'équipe d'éclairagistes de plateau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les tâches à exécuter</li> <li>• Répartir les tâches entre les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Production d'une liste précise de toutes les tâches à exécuter</li> <li>○ Répartition adéquate des tâches entre les éclairagistes de plateau</li> </ul>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir à ce que les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau vérifient l'état du matériel avant de l'utiliser</li> <li>• Veiller à ce que les éclairagistes de plateau respectent les normes établies (Code canadien de l'électricité, par exemple) et les règles de santé et sécurité en vigueur dans l'industrie du cinéma et de la vidéo tout au long de l'exécution des travaux liés à l'installation, au branchement, à la mise sous tension et au démontage du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyens pris pour vérifier que le matériel a fait l'objet d'une vérification systématique</li> <li>○ Surveillance efficace de l'application par les éclairagistes de plateau des normes établies (Code canadien de l'électricité, par exemple) tout au long des travaux</li> <li>○ Surveillance efficace de l'application par les éclairagistes de plateau des règles de santé et sécurité en vigueur dans l'industrie du cinéma et de la vidéo tout au long des travaux</li> </ul>

#### 4.0 Installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité

##### Contexte de réalisation du travail

- À partir du plan du réseau et des croquis des circuits électriques nécessaires pour produire l'éclairage souhaité
- À l'aide du matériel et des moyens de transport appropriés
- En respectant les procédures de travail établies
- En respectant les champs de responsabilités attribués à chacune des classes du métier Éclairagiste de plateau
- En respectant les normes établies, notamment le Code canadien de l'électricité
- En respectant les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo

##### Description du champ de responsabilités

La personne qui exerce le métier Éclairagiste de plateau de classe A est appelée à coordonner les travaux d'installation du réseau temporaire de distribution de l'électricité. À cet égard, elle doit voir à répartir efficacement les tâches entre les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau. Elle doit voir également à faire respecter par les éclairagistes de plateau les procédures de travail établies, les normes établies en matière d'installation et d'utilisation des RTDÉ, et les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo. De plus, la personne qui exerce le métier Éclairagiste de plateau de classe A peut être appelée à préparer des circuits électriques sur mesure en vue de produire l'éclairage souhaité.

##### 4.1 Préparer les circuits électriques sur mesure nécessaires pour produire l'éclairage souhaité

- Préparer les croquis des circuits électriques sur mesure à assembler
- S'assurer d'avoir en main tout le matériel nécessaire pour assembler les circuits électriques
- Assembler les circuits électriques ou alors voir à ce que ce soit fait
- S'assurer, le cas échéant, que les circuits électriques sont conformes au croquis et aux normes en vigueur en la matière (Code canadien de l'électricité, par exemple)
- Faire approuver, le cas échéant, les circuits électriques par une personne autorisée

- Croquis suffisamment précis pour permettre un assemblage efficace des circuits électriques
- Vérification de la disponibilité du matériel nécessaire pour assembler les circuits électriques
- Respect du temps alloué pour assembler les circuits électriques
- Circuits électriques conformes au croquis
- Respect des normes en vigueur en la matière (Code canadien de l'électricité, par exemple)
- Approbation obtenue de la part de la personne autorisée

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
4.2	<p>Coordonner la mise en place des éléments du réseau temporaire de distribution de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que le matériel est transporté de manière sécuritaire et mis en place selon le plan établi</li> <li>• Voir à ce que les travaux liés à la mise en place des éléments du RTDÉ soient exécutés selon les normes établies en matière d'installation des RTDÉ</li> <li>• Voir à ce que les travaux liés à la mise en place des éléments du RTDÉ soient exécutés selon les règles en matière de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyens pris pour vérifier que le matériel est transporté de la bonne manière par les éclairagistes de plateau</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que le matériel est mis en place selon le plan du réseau établi</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que les travaux liés à la mise en place des éléments du RTDÉ sont exécutés selon les normes établies en la matière (Code canadien de l'électricité, par exemple)</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que les travaux liés à la mise en place des éléments du RTDÉ sont exécutés dans le respect des règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>
4.3	<p>Coordonner l'installation du matériel nécessaire à l'éclairage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que le matériel nécessaire à l'éclairage est transporté de manière adéquate et sécuritaire au lieu d'installation désigné par la personne responsable</li> <li>• Voir à ce que le matériel soit assemblé de manière fonctionnelle et selon les normes établies (Code canadien de l'électricité, par exemple)</li> <li>• Voir à ce que les différents éléments de l'éclairage soient installés de manière sécuritaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyens pris pour vérifier que le matériel nécessaire à l'éclairage est transporté de manière adéquate et sécuritaire par les éclairagistes de plateau</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que le matériel nécessaire à l'éclairage est assemblé de la bonne manière</li> <li>○ Respect du Code canadien de l'électricité</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que les différents éléments de l'éclairage sont assemblés de manière sécuritaire</li> </ul>
<b>5.0</b>	<p><b>Branchement et mise sous tension des différents circuits du réseau temporaire de distribution de l'électricité, et ce, sous une tension maximale de 600 volts et sans limites maximales pour ce qui est de l'intensité de courant</b></p>	
	<p><b>Contexte de réalisation du travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ En respectant les limites de la classe d'appartenance au métier</li> <li>➤ En collaboration avec l'équipe d'éclairagistes de plateau</li> <li>➤ À l'aide des appareils de mesure appropriés</li> <li>➤ En respectant les procédures de travail établies</li> <li>➤ En respectant les normes établies, notamment le Code canadien de l'électricité</li> <li>➤ En respectant les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<p><b>Description du champ de responsabilités</b></p> <p>La personne qui exerce le métier Éclairagiste de plateau de classe A est appelée à coordonner les travaux de branchement du réseau temporaire de distribution de l'électricité par l'équipe d'éclairagistes de plateau, et ce, dans le respect du partage des responsabilités rattachées à chacune des classes du métier. Elle doit respecter les procédures de travail établies et les limites de sa classe quant aux caractéristiques des RTDÉ, à savoir le branchement sous une tension maximale de 600 volts. Elle doit également voir à faire respecter par les éclairagistes les procédures de travail établies, les normes établies et les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo. En outre, elle est appelée à assurer le bon fonctionnement des RTDÉ dont elle a la responsabilité, et ce, de manière sécuritaire et en respectant les normes établies.</p>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
5.1	<p>Coordonner les travaux de vérification des différents éléments du réseau temporaire de distribution de l'électricité à mettre sous tension</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir à ce que tous les éléments du réseau temporaire de distribution de l'électricité à mettre sous tension soient inspectés pour vérifier qu'ils sont adéquats et en bon état</li> <li>• Voir à faire inspecter le câblage pour vérifier qu'il a été déroulé de la bonne manière</li> <li>• Participer, le cas échéant, aux activités de vérification des différents éléments du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyens pris pour vérifier que le matériel est inspecté de manière systématique par les éclairagistes de plateau</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que le câblage a été déroulé de la bonne manière</li> <li>○ Participation aux activités de vérification des différents éléments des réseaux temporaires de distribution de l'électricité</li> </ul>
5.2	<p>Brancher les différents éléments de chacun des circuits d'alimentation qui composent le réseau temporaire de distribution de l'électricité ou alors coordonner les travaux de branchement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que la source d'alimentation du réseau temporaire de distribution de l'électricité est hors tension ou alors voir à ce que ce soit fait</li> <li>• Brancher les différents éléments de chacun des circuits d'alimentation à la source ou alors voir à ce que ce soit fait</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification de la position du disjoncteur de la source (ouvert ou fermé)</li> <li>○ Branchement de tous les éléments des circuits d'alimentation selon les normes établies</li> </ul>
5.3	<p>Vérifier le câblage de chacun des circuits d'alimentation du réseau temporaire de distribution de l'électricité ou alors coordonner les travaux de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier la mise à la terre et la continuité des masses ou alors voir à ce que ce soit fait</li> <li>• Mettre la source d'alimentation du réseau temporaire de distribution de l'électricité sous tension ou alors voir à ce que ce soit fait</li> <li>• Vérifier le neutre ou alors voir à ce que ce soit fait</li> <li>• Vérifier la qualité de la tension ou alors voir à ce que ce soit fait</li> <li>• Vérifier la fréquence de la source ou alors voir à ce que ce soit fait</li> <li>• Mettre le réseau temporaire de distribution de l'électricité hors tension ou alors voir à ce que ce soit fait</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification de la mise à la terre et de la continuité des masses à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Interprétation juste de la valeur lue sur l'appareil de mesure</li> <li>○ Mise sous tension de la source de la bonne manière</li> <li>○ Vérification du neutre à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Vérification de la qualité de la tension à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Vérification de la fréquence à l'aide de l'appareil de mesure approprié</li> <li>○ Mise hors tension de la source de la bonne manière</li> </ul>
5.4	<p>Coordonner les travaux d'installation des différents éléments de distribution</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir à faire placer les éléments de distribution aux endroits appropriés selon les normes établies (Code canadien de l'électricité, par exemple)</li> <li>• Voir à ce que le câblage soit branché aux éléments de distribution</li> <li>• Participer aux travaux d'installation des éléments de distribution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyens pris pour vérifier que les éléments de distribution sont mis en place selon les normes établies</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que le câblage est branché de la bonne manière aux éléments de distribution</li> <li>○ Participation aux travaux d'installation des éléments de distribution</li> </ul>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
5.5	<p>Coordonner les travaux de vérification des éléments de distribution</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir à ce que la mise à la terre et la continuité des masses de chacun des éléments de distribution soient vérifiées</li> <li>• Voir à ce que chacun des éléments de distribution soit mis sous tension</li> <li>• Voir à ce que le neutre de chacun des éléments de distribution soit vérifié</li> <li>• Voir à ce que la qualité de la tension de chacun des éléments de distribution soit vérifiée</li> <li>• Voir à ce que la fréquence de la source à chacun des éléments de distribution soit vérifiée</li> <li>• Voir à ce que chacun des éléments de distribution soit mis hors tension</li> <li>• Participer aux travaux de vérification des éléments de distribution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyens pris pour vérifier que la mise à la terre et la continuité des masses de chacun des éléments de distribution sont vérifiées systématiquement</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que chacun des éléments de distribution est mis sous tension</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que le neutre de chacun des éléments de distribution est vérifié systématiquement</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que la qualité de la tension de chacun des éléments de distribution est vérifiée systématiquement</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que la fréquence de la tension de chacun des éléments de distribution est vérifiée systématiquement</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que chacun des éléments de distribution est hors tension</li> <li>○ Participation aux travaux de vérification des éléments de distribution</li> </ul>
5.6	<p>Coordonner les travaux de branchement des différents éléments du câblage des circuits de distribution et des charges au câblage des circuits de distribution</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir à ce que le branchement des différents éléments du câblage des circuits de distribution soit fait selon les normes établies</li> <li>• Voir à ce que le branchement des charges au câblage des circuits de distribution soit fait selon les normes établies</li> <li>• S'assurer que toutes les charges sont en bon état de fonctionnement</li> <li>• Participer au branchement du câblage des circuits de distribution et des charges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyens pris pour vérifier que le branchement des différents éléments du câblage des circuits de distribution est fait selon les normes établies</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que le branchement des charges au câblage des circuits de distribution est fait selon les normes établies</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que toutes les charges sont en bon état de fonctionnement</li> <li>○ Participation aux travaux de branchement du câblage des circuits de distribution et des charges</li> </ul>
5.7	<p>Coordonner les travaux de mise en place des éléments utilisés pour l'éclairage et l'ajustement de l'éclairage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir à ce que les projecteurs et les accessoires utilisés pour l'éclairage soient mis en place et amarrés de manière adéquate et sécuritaire</li> <li>• Voir à ce que les projecteurs soient allumés de manière adéquate et ajustés selon les instructions fournies par la personne responsable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyens pris pour vérifier que les projecteurs et les accessoires utilisés pour l'éclairage sont mis en place et amarrés de manière adéquate et sécuritaire</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que la procédure d'allumage des projecteurs est respectée</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que les projecteurs sont ajustés selon les instructions fournies par la personne responsable</li> </ul>
5.8	<p>Assurer le bon fonctionnement du réseau temporaire de distribution de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir à faire vérifier régulièrement l'état de fonctionnement du matériel utilisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyens pris pour faire vérifier régulièrement l'état de fonctionnement du matériel utilisé</li> </ul>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer rapidement tout problème lié au fonctionnement du réseau temporaire de distribution de l'électricité ou alors voir à être informé de toute situation anormale</li> <li>• Trouver la cause du mauvais fonctionnement du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>• Apporter les correctifs appropriés à la situation ou alors voir à ce que ce soit fait</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyens pris pour repérer tout problème lié au fonctionnement du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>○ Moyens pris pour être informé de toute situation anormale relative au fonctionnement du réseau temporaire de distribution de l'électricité</li> <li>○ Précision du diagnostic relatif au mauvais fonctionnement du réseau</li> <li>○ Pertinence des mesures correctives adoptées à la suite du diagnostic</li> </ul>
5.9	<p>Remettre en état de fonctionnement tout élément défectueux du réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostiquer la nature du problème sur l'élément défectueux du réseau</li> <li>• Évaluer la possibilité de réparer sur le lieu même de la production cinématographique ou audiovisuelle l'élément défectueux (nature du problème, disponibilité du matériel pour effectuer la réparation, temps nécessaire à la réparation, etc.)</li> <li>• Obtenir, le cas échéant, des distributeurs autorisés les différentes pièces nécessaires pour effectuer la réparation de l'élément défectueux du réseau</li> <li>• Réparer, le cas échéant, l'élément défectueux du réseau ou alors voir à ce que ce soit fait</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Compréhension de la nature du problème observé sur l'élément défectueux du réseau</li> <li>○ Précision du diagnostic</li> <li>○ Réalisme de l'évaluation de la possibilité de réparer sur le lieu de la production cinématographique ou audiovisuelle l'élément défectueux en prenant en considération des facteurs comme la nature du problème, la disponibilité du matériel pour effectuer la réparation et le temps nécessaire à la réparation</li> <li>○ Originalité de la solution de rechange trouvée en remplacement de la réparation</li> <li>○ Efficacité avec laquelle les pièces sont obtenues pour effectuer la réparation de l'élément défectueux du réseau</li> <li>○ Réparation faite en respectant les normes en vigueur en la matière</li> <li>○ Réparation faite en respectant les règles de santé et sécurité du travail</li> </ul>
<b>6.0</b>	<b>Coordination du démontage du réseau temporaire de distribution de l'électricité ou d'une partie du réseau</b>	
	<p><b>Contexte de réalisation du travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ À l'aide du matériel et des moyens de transport appropriés</li> <li>➤ En respectant les procédures de travail</li> <li>➤ En respectant les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> </ul>	<p><b>Description du champ de responsabilités</b></p> <p>La personne qui exerce le métier Éclairagiste de plateau de classe A est appelée à coordonner les travaux liés au démontage du réseau temporaire de distribution de l'électricité. À ce titre, elle doit faire respecter les procédures de travail et les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo.</p>
6.1	<p>Coordonner les travaux de démontage du matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir à ce que toutes les charges des circuits de distribution à démonter soient hors tension</li> <li>• Mettre hors tension les circuits d'alimentation et les circuits de distribution à démonter ou alors voir à ce que ce soit fait</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyens pris pour faire mettre hors tension toutes les charges</li> <li>○ Respect de la procédure de mise hors tension des circuits d'alimentation</li> </ul>

N <sup>o</sup> a	Fonctions, tâches, activités	Critères de performance
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner les travaux liés au débranchement et au démontage des circuits de distribution et des circuits d'alimentation</li> <li>• Coordonner les travaux de rangement dans les boîtes du matériel utilisé, de même que les travaux liés à l'enroulement du câblage</li> <li>• Informer, le cas échéant, la personne concernée de tout bris de matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyens pris pour faire appliquer les procédures de travail et les normes liées aux travaux de débranchement et de démontage des circuits de distribution et des circuits d'alimentation</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que les travaux de rangement dans les boîtes du matériel utilisé et d'enroulement du câblage sont faits selon les procédures de travail établies</li> <li>○ Respect de la consigne d'informer la personne concernée de tout bris de matériel</li> </ul>
6.2	<p>Coordonner les travaux de rangement du matériel dans les lieux désignés par la personne responsable ou alors voir à ce que ce soit fait</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que le matériel utilisé est placé de manière sécuritaire sur le support de transport approprié</li> <li>• S'assurer que le matériel et le câblage sont transportés vers les lieux de rangement désignés par la personne responsable</li> <li>• Coordonner les travaux de rangement de tout le matériel dans le véhicule de transport ou dans tout autre lieu désigné par la personne responsable ou alors voir à ce que ce soit fait</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyens pris pour vérifier que les supports de transport utilisés sont appropriés</li> <li>○ Moyens pris pour faire respecter les procédures de travail</li> <li>○ Moyens pris pour faire respecter les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans le domaine de l'industrie du cinéma et de la vidéo</li> <li>○ Moyens pris pour vérifier que tout le matériel est rangé de la bonne manière dans le véhicule de transport ou dans tout autre lieu désigné par la personne responsable</li> </ul>

- a. Les chiffres en caractères gras désignent les fonctions et les chiffres en caractères maigres, les tâches. Pour leur part, les activités se rapportent aux énoncés présentés sous chaque tâche.

## 5.3 Le répertoire des savoirs utiles à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe A

Les savoirs utiles à l'exercice du métier Éclairagiste de plateau de classe A sont classés selon leur appartenance aux compétences particulières ou aux compétences génériques. Ils sont également classés selon leur appartenance à l'un ou l'autre des champs de savoirs rattachés aux compétences particulières et aux compétences génériques.

### 5.3.1 Les savoirs liés aux compétences particulières

Les savoirs rattachés aux compétences particulières sont présentés selon les champs suivants :

- champ des savoirs liés à la production cinématographique et audiovisuelle en général;
- champ des savoirs liés aux ressources matérielles et humaines;
- champ des savoirs liés aux systèmes;
- champ des savoirs liés à la science et la technologie;
- champ des savoirs liés à l'installation et au branchement d'un RTDÉ;
- champ des savoirs liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité du travail;
- champ des savoirs liés aux relations entre les personnes;
- champ des savoirs liés à l'information.

Champ des savoirs liés à la production cinématographique et audiovisuelle en général

- Connaître l'évolution des techniques et des méthodes utilisées dans les productions cinématographiques et audiovisuelles, de même que des techniques et des méthodes utilisées actuellement

Champ des savoirs liés à l'utilisation des ressources matérielles et humaines

- Être capable de déterminer le matériel nécessaire à l'installation d'un RTDÉ selon les caractéristiques des charges à brancher
- Être capable de déterminer les besoins en main-d'œuvre nécessaire pour monter et démonter un RTDÉ
- Être capable de produire et de tenir à jour l'inventaire du matériel en circulation, à savoir celui utilisé, celui en entrepôt et celui en réparation
- Être capable d'utiliser les listes de prix de fournisseurs (matériel, service)
- Être capable de déterminer les tâches à exécuter pour monter et démonter un RTDÉ et pour l'utiliser de manière efficace
- Être capable de coordonner le travail des membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau selon leurs compétences respectives (classe d'appartenance au métier) et selon la nature du travail à exécuter
- Être capable de gérer l'horaire de travail des membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau

Champ des savoirs liés aux systèmes

- Connaître les particularités des contrats de service dans le domaine de la production cinématographique et audiovisuelle
- Connaître l'ensemble des activités liées à la préparation et au tournage d'une production cinématographique ou audiovisuelle

- Approfondir ses connaissances relativement au mode de fonctionnement d'un RTDÉ complexe, incluant le branchement à la source
- Être capable de coordonner les travaux liés à l'installation, au branchement et au démontage de RTDÉ situés dans des lieux différents

#### Champ des savoirs liés à la science et à la technologie

- Avoir des connaissances approfondies relativement à l'installation et au branchement d'un RTDÉ
- Avoir des connaissances approfondies relativement de la loi d'Ohm et de ses applications dans l'installation d'un RTDÉ et dans la conception et l'assemblage de circuits électriques
- Avoir des connaissances générales en électrotechnique appliquées à la résolution de problèmes sur les lieux de production cinématographique et audiovisuelle
- Comprendre le mode de fonctionnement des transformateurs
- Être capable d'effectuer des opérations algébriques simples (équation à une variable, par exemple)
- Avoir des connaissances générales en dessin technique appliquées à la conception de plans de RTDÉ
- Être capable d'utiliser un ohmmètre

#### Champ des savoirs liés à l'installation et au branchement d'un RTDÉ

- Avoir une connaissance générale des sections du Code canadien de l'électricité qui se rapportent à la construction de circuits électriques
- Avoir une connaissance approfondie des sections du Code canadien de l'électricité qui se rapportent à l'installation d'un RTDÉ
- Être capable de faire appliquer les procédures de travail et les normes propres à l'installation et au branchement d'un RTDÉ
- Être capable de coordonner la vérification de l'état du matériel par les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau
- Être capable de coordonner la vérification du câblage et des éléments de distribution par les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau
- Être capable de coordonner la manutention et le transport du matériel par les membres de l'équipe d'éclairagistes de plateau
- Être capable d'utiliser de manière efficace l'outillage et la machinerie associés à la classe d'appartenance
- Être capable de concevoir et de préparer des circuits électriques pour produire l'éclairage souhaité
- Être capable de faire des travaux de dépannage sur le matériel électrique sur les lieux de production cinématographique et audiovisuelle
- Être capable de trouver la cause de problèmes majeurs d'un mauvais fonctionnement d'un RTDÉ et d'apporter les mesures correctives appropriées à la situation

#### Champ des savoirs liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité du travail

- Être capable d'appliquer et de faire appliquer les règles de santé et sécurité du travail en vigueur dans l'industrie du cinéma et de la vidéo du Québec relatives à l'installation, au branchement et à l'utilisation d'un RTDÉ
- Être capable d'appliquer et de faire appliquer la procédure d'intervention appropriée à une situation d'urgence
- Être capable d'appliquer et de faire appliquer les techniques sécuritaires de manipulation des objets lourds
- Être capable d'utiliser de manière efficace l'équipement de protection
- Être capable de gérer de manière efficace les situations qui présentent un risque en vue d'assurer la santé et la sécurité des personnes sur les lieux de production cinématographique et audiovisuelle
- Être capable de gérer son stress

### Champ des savoirs liés aux relations entre les personnes

- Être capable d'établir une relation de confiance avec le personnel affecté à l'éclairage et celui des autres départements
- Être capable de dire non au bon moment et de la bonne manière
- Être capable de contribuer à la résolution positive de situations conflictuelles entre les personnes

### Champ des savoirs liés à l'information

- Être capable d'interpréter de façon adéquate les renseignements contenus dans la documentation utilisée
- Être capable de produire des documents précis et propres (inventaire du matériel, formulaire, plan, etc.)
- Être capable d'utiliser de manière efficace les formulaires (bon de commande, bon de retour, etc.) et de faire le suivi approprié

## 5.3.2 Les savoirs liés aux compétences génériques

Les savoirs rattachés aux compétences génériques sont présentés selon les champs suivants :

- champ des savoirs liés à l'accomplissement de la tâche;
- champ des savoirs liés à la résolution de problèmes;
- champ des savoirs liés à l'influence;
- champ des savoirs liés aux relations interprofessionnelles;
- champ des savoirs liés à la responsabilité.

Le champ *autres qualités utiles* permet de signaler les qualités personnelles que les personnes consultées considèrent utiles à l'exercice du métier à l'étude.

### Champ des savoirs liés à l'accomplissement de la tâche

- Prendre de l'initiative, c'est-à-dire prendre les mesures ou poser des actions avant qu'une situation l'exige, et cela, sans être sollicité par d'autres
- Être autonome, c'est-à-dire effectuer des tâches ou des actions sans encadrement et avec un minimum d'aide ou de supervision
- Être efficace, c'est-à-dire trouver des moyens plus appropriés et plus rapides pour effectuer des tâches ou pour atteindre un objectif précis
- Être précise ou précis, c'est-à-dire prêter attention aux détails pour s'assurer que tout est exact et sans erreur

### Champ des savoirs liés à la résolution de problèmes

- Être capable de déceler des problèmes, c'est-à-dire de reconnaître de façon analytique les symptômes associés à des problèmes particuliers et de les décrire de manière adéquate
- Posséder une pensée méthodique, c'est-à-dire aborder les tâches de façon ordonnée, étape par étape, pour atteindre un but précis
- Être souple, c'est-à-dire s'adapter à de nouvelles modalités lorsque les conditions initiales changent

### Champ des savoirs liés à l'influence

- Diriger les autres, c'est-à-dire donner aux personnes les instructions précises en spécifiant ce que l'on attend d'elles
- Persuader les autres, c'est-à-dire faire valoir son point de vue en utilisant des arguments propres à convaincre les autres

### Champ des savoirs liés aux relations interprofessionnelles

- Percevoir et interpréter, c'est-à-dire prévoir les réactions ou les sentiments dissimulés des autres par rapport à une situation particulière
- Manifester le sens de la préoccupation et de la sollicitude, c'est-à-dire intervenir pour répondre aux besoins ou aux demandes des autres, et cela, dans le but de les aider
- Collaborer, c'est-à-dire intervenir avec les autres, au sein d'une équipe, dans le but d'atteindre un objectif commun
- Communiquer, c'est-à-dire expliquer les choses de façon à ce que les autres comprennent clairement et de manière adéquate

### Champ des savoirs liés à la responsabilité

- Avoir confiance en soi, c'est-à-dire savoir défendre ses opinions et faire preuve de détermination lorsque les autres ne sont pas du même avis relativement à l'accomplissement de ses tâches
- Se maîtriser, c'est-à-dire rester calme et contrôler ses émotions dans des situations difficiles
- Être fiable, c'est-à-dire respecter ses engagements et s'acquitter de ses responsabilités

### Autres qualités utiles

- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir une bonne capacité physique, c'est-à-dire avoir une bonne endurance pour être en mesure de supporter de longues heures de travail
- Être capable de se concentrer sur sa tâche
- Être une personne minutieuse
- Être une personne organisée et ordonnée
- Être une personne ponctuelle
- Être une personne rigoureuse
- Être une personne respectueuse des autres
- Être une personne respectueuse de l'environnement
- Être une personne respectueuse de sa sécurité et de celle des autres
- Faire preuve de civisme
- Faire preuve d'un esprit logique
- Faire preuve de dextérité
- Faire preuve de leadership
- Faire preuve de jugement